

RD-CONGO



LE COURRIER DE KINSHASA

300 FC/200 F.CFA

www.adiac-congo.com

N° 3753 - MARDI 2 JUIN 2020

SANTÉ PUBLIQUE

Des failles décelées dans la gestion de la covid-19



Prise de température d'un cas supposé infecté

Tout en se félicitant des décisions courageuses prises par le chef de l'Etat pour limiter tant soi peu les dégâts, le Cadre de concertation nationale de la société civile a, dans son rapport publié le 29 mai, relevé quelques failles dans la gestion de la pandémie. Les déficiences ainsi relevées risqueraient, selon les experts de cette plateforme des organisations de la société civile, d'accentuer le spectre de la fragilité en diluant tous les efforts déployés dans l'atténuation des effets de la pandémie pour atteindre la résilience.

Page 2

BUREAU DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Le remplacement de Jean Marc Kabund fait débat



Jean Marc Kabund

L'UDPS a annoncé, par l'entremise de son secrétaire général, qu'elle trouvait inopportun de désigner un remplaçant à Jean-Marc Kabund au bureau de la chambre basse après sa destitution. La décision ne fait pas l'unanimité au sein du parti où des sons discordants se font entendre quant à l'attitude à adopter. Une frange des cadres du

parti n'adhère pas à l'idée de laisser le poste de premier vice-président de l'Assemblée nationale vacant et plaident pour un remplacement rapide de Jean Marc Kabund au bureau de l'institution parlementaire. Ils estiment que le parti perdrait beaucoup de son influence en se délestant d'un poste aussi juteux que stratégique.

Page 3

DÉCÈS À LA PRÉSIDENTENCE

Kasongo Mwema écarte la thèse d'empoisonnement

Intervenant le 29 mai en plein journal télévisé sur la RTNC, Kasongo Mwema a balayé d'un revers de main la thèse d'empoisonnement à laquelle adhèrent de nombreux Congolais pour justifier ce qui se passe à la première institution du pays. Pour lui, la covid-19 est la seule cause des décès déplorés jusque-là à la Présidence de la République.

Au-delà de l'émotion, Kasongo Mwema invite ses concitoyens à développer un esprit de discernement pour ne pas céder à certaines insinuations malveillantes véhiculées par les réseaux sociaux. Il a déclaré s'en tenir aux preuves scientifiques et non aux simples spéculations.

Page 4

DIFFÉREND FRONTALIER RDC-ZAMBIE

Le Congo Brazzaville apporte ses bons offices



Le ministre Gakosso en audience chez le Chef de l'Etat, Felix Tshisekedi

Le différend frontalier entre la RDC et la Zambie était au menu de l'audience que le chef de l'Etat, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, a accordée le 28 mai à la cité de l'Union africaine au ministre congolais des Affaires étrangères, de la Coopération et des Congolais de l'étranger, Jean-Claude Gakosso.

Porteur d'un message du président Denis Sassou N'Guesso à son homologue RD-congolais, le ministre Jean Claude Gakosso a relativisé ce différend frontalier, estimant qu'il ne devrait pas occulter d'autres problèmes plus urgents auxquels la sous-région fait actuellement face. Il s'agit notamment des questions liées au développement économique pour l'intérêt des populations de la sous-région.

Page 5

COVID-19

Quelques failles décelées dans la gestion de la pandémie

Les déficiences remarquées risqueraient, selon les experts du Cadre de concertation nationale de la société civile (CCNSC), d'accentuer le spectre de la fragilité en diluant tous les efforts déployés dans l'atténuation des effets de la pandémie pour atteindre la résilience.

La pandémie du coronavirus poursuit en RDC sa croisade meurtrière comme l'attestent les derniers chiffres en rapport avec son niveau de propagation sur le territoire national. D'après les dernières statistiques de l'équipe de riposte à la Covid-19, le cumul oscillerait actuellement autour de 2833 cas confirmés avec, à la clé, des centaines de nouveaux cas détectés au quotidien, tant à Kinshasa que dans l'arrière-pays. Cette situation alarmante a poussé le CCNSC à réfléchir en profondeur sur la gestion de la pandémie à la lumière des critiques émises à l'endroit du Comité multisectoriel de riposte à la covid-19. Cette structure placée sous la supervision du ministre de la Santé paraît ne pas être à la hauteur des attentes. En appui aux efforts déjà fournis en vue de contenir les effets néfastes de la pandémie, le CCNSC s'est organisé en groupe de travail pour produire un mémorandum contenant ses propositions, lesquelles propositions s'inscrivent dans la dynamique de lutte pour plus d'efficacité dans l'action. Dans son rapport publié le vendredi 29 mai, cette plate-forme des organisations de la société civile a relevé des failles dans la gestion de la pandémie, tout en se félicitant des décisions courageuses prises par le chef de l'Etat pour limiter tant soi peu les dégâts. Ces failles, note cette structure, « risqueraient d'accentuer le spectre de la fragilité en diluant tous les efforts déployés dans l'atténuation des effets de la pandémie pour atteindre la résilience ». De la faiblesse du dispositif organisationnel liée aux multiples centres



Prise de température d'un cas supposé infecté

décisionnels ayant une implication néfaste dans la coordination de la riposte au manque d'une approche efficace de communication et de sensibilisation de proximité pour le changement de comportements, le CCNSC est d'avis qu'il faille urgemment rectifier le tir. Et lorsqu'on ajoute la faible capacité de dépistage ainsi que la non-mise en contribution de l'Institut national des statistiques pour faire des enquêtes complémentaires objectives, l'on comprend la nécessité de réorienter les stratégies et les décisions pour assurer l'efficacité de la riposte avec des données désagrégées. Moralité : la crédibilité des données chiffrées publiées régulièrement par le bulletin de l'équipe de riposte à la covid-19 est plus que jamais sujette à caution. D'où quelques pistes de solution proposées par les experts du CCNSC.

Ce regroupement des organisations de la société civile recommande, entre autres, le renforcement des capacités d'autres

laboratoires en provinces pour augmenter la capacité de dépistage, d'autant plus que la maladie se répand à une vitesse exponentielle et que l'INRB se déploie dans toutes les provinces. Outre l'éducation des masses et la réduction du train de vie de l'Etat pour suppléer au gap restant, le CCNSC plaide pour une prise en charge globale et durable de la riposte. Celle-ci passera notamment par la valorisation du Programme d'urgence multisectoriel d'atténuation des effets de la covid-19 validé par le gouvernement. Ce plan propose une coordination des actions et prend en charge les aspects urgents, globaux et transversaux (multisectoriel), les provinces, la recherche, etc. Dans un contexte de relâchement collectif dans la mise en application des mesures barrières, les recommandations du CCNSC tombent à point nommé pour tenter de freiner la propagation de ce nouveau virus sur l'ensemble du territoire national.

Alain Diasso

CARITAS CONGO

Le secrétaire exécutif plaide pour la protection de la terre

L'appel du secrétaire exécutif de Caritas Congo ASBL, M. Boniface Nakwagelewi ata Deagbo, a été lancé au cours d'une messe dite tout récemment par l'abbé Zéphyrin Ligopi, secrétaire de la Commission épiscopale de l'apostolat des laïcs, dans la chapelle du centre d'accueil Caritas à Kinshasa, lors de la célébration du cinquième anniversaire de l'encyclique « Laudato si » (ndlr : Loué sois-tu Seigneur) du pape François sur la protection de l'environnement, de la terre : notre mère nourricière.

Au cours de la célébration eucharistique, le secrétaire exécutif de Caritas Congo ASBL, a invité la communauté à changer les attitudes pour protéger la terre. « Changeons nos attitudes face à l'environnement dans lequel nous vivons et pour la protection de la terre, notre maison commune », a-t-il insisté tout en regrettant que, à la suite de la covid-19, les activités prévues ne seront pas réalisées. « Les mesures de prévention sanitaire exigées par la maladie à coronavirus 2019 ont empêché à la Caritas Congo ASBL d'organiser des conférences et journées de réflexion à son siège, ainsi qu'à l'Institut facultaire de développement de l'Archidiocèse de Kinshasa où il y a un département de l'environnement, ou à l'Université catholique du Congo. Des pièces de théâtres étaient également prévues », a-t-il déclaré tout en ajoutant : « Si on n'est pas en mesure d'organiser toutes ces activités, nous nous sommes dit qu'il fallait ne fut-ce qu'une célébration eucharistique, en tant que chrétiens ». Remerciant l'abbé Zéphyrin Ligopi et son concélébrant, l'abbé Eric Abedilembe et la petite assemblée présente, le secrétaire exécutif de Caritas Congo a souligné que dans cette encyclique, le pape « nous invite en urgence à nous convertir face à la destruction de la terre, notre mère nourricière ». A en croire Boniface Nakwagelewi ata Deagbo, puisque c'est de la terre que nous tirons la nourriture, l'eau et tout ce qui nous aide à vivre. C'est notre mère, notre maison et notre habitat. Pourquoi, s'est-il interrogé, devons-nous encore détruire cette maison commune ? D'où son appel à la protection de la terre.

Des faits font pleurer l'environnement

A l'introduction et au premier chapitre de cette encyclique, le saint père constate que notre maison commune, la planète terre pleure à cause de son exploitation cruelle et immodérée. « Dans ce document, le pape note clairement des faits qui font pleurer l'environnement : la pollution de l'air, la culture des déchets et des ordures, le changement climatique, la crise de l'eau, les inégalités planétaires qui augmentent », a relevé l'officiant l'abbé Zéphyrin Ligopi. Mais le pape dénonce aussi la souffrance et la clameur des pauvres, car l'exploitation abusive de leur environnement a des conséquences néfastes sur leur vie et leur écosystème : chaleur excessive, sécheresse des cours d'eau, disparition des certaines espèces animales, etc. « Le pape ajoute que la terre et les pauvres pleurent dans un contexte d'irresponsabilité, d'indifférence et même de « joie » de ceux qui les exploitent. Les pleurs de la terre et des pauvres sont comparables aux douleurs des disciples du Christ et des ouvriers de l'Evangile », a poursuivi le prêtre. Face à cette situation, le pape propose une écologie intégrale comme remède tout en interpellant les acteurs de la communauté humaine à repenser l'organisation des sociétés et d'oser entreprendre un changement en profondeur. « Pour y parvenir, un dialogue généralisé est indispensable », a fait savoir le saint père.

Blandine Lusimana

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo

Secrétaire des rédactions :

Clotilde Ibara

Rewriting :

Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossedé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :
Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou
Dorly Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho, Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama

Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville :

Guylin Ngossima

Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé,

Irin Maouakani, Christian Nzoulani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé

Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayoulo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
IMPRIMERIE
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service pré-press : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Gusso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -

République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Gusso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire Nzanzi B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Gusso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél.: 06 700 09 00
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

BUREAU DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Le remplacement de Jean Marc Kabund fait débat

L'UDPS a annoncé, par l'entremise de son secrétaire général, qu'elle trouvait inopportun de désigner un remplaçant à Jean-Marc Kabund au bureau de la chambre basse du Parlement après sa destitution. Une décision qui ne fait pas l'unanimité au sein du parti où des sons discordants se font entendre par rapport à l'attitude à adopter.

L'éviction de Jean Marc Kabund de son poste de Premier vice-président de l'Assemblée nationale est au centre d'une vive controverse au sein de l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS) qui a du mal à digérer ce qu'elle considère comme une humiliation. Le parti présidentiel n'est décidément pas prêt à passer l'éponge sur ce fait qui met à nu l'hypocrisie du Front commun pour le Congo (FCC) pourtant partenaire dans la coalition au pouvoir. La défenestration de Jean Marc Kabund, à en croire la direction de l'UDPS, serait le fait du FCC dont les députés, largement majoritaires au Parlement, ont appuyé la pétition de Jean Jacques Mamba, un élu de l'opposition.

En effet, sur les trois cent quinze députés nationaux ayant participé au vote de la déchéance de Jean Marc Kabund, deux-cent quatre vingt neuf ont soutenu ladite pétition. Une preuve tangible du soutien tous azimuts qu'aurait bénéficié l'initiateur de la pétition dont le regroupement politique qu'il représente, à savoir Lamuka, constitue une

infime minorité en termes du nombre des députés à l'hémicycle.

A l'UDPS, des langues se délient pour réclamer la fin de la coalition FCC-Cach, voire la dissolution du Parlement selon les prescrits de la Constitution. Dans un communiqué publié le 28 mai au lendemain de la défenestration de son président a.i désormais ancien premier vice-président de la chambre basse, Augustin Kabuya n'a pas eu sa langue en poche. Qualifiant ce dénouement de « *forfaiture orchestrée et exécutée par le FCC et ses sous-traitants contre Jean Marc Kabund* », le secrétaire général de l'UDPS a indiqué que son parti se refusait de désigner un autre candidat pour le remplacer au poste de premier vice-président de l'Assemblée nationale. Tout en demandant à ce dernier de saisir les instances judiciaires pour rentrer dans ses droits, la direction de l'UDPS a prévenu, par ailleurs, que tout député national élu sur la liste du parti qui violerait la résolution susmentionnée sera considéré comme l'ayant délibérément quitté.



Jean Marc Kabund

Le récalcitrant sera sanctionné conformément aux dispositions pertinentes de la Constitution de la RDC, des statuts et règlement intérieur du parti, précise le communiqué du secrétaire général Augustin Kabuya.

A l'UDPS, on est prêt à briser la coalition au pouvoir qu'on estime contreproductive au regard des agissements des membres du FCC visant à freiner les efforts fournis par le chef de l'État en vue de l'amélioration du bien-être de la population. L'éviction de Jean Marc Kabund en violation de tout prescrit en la matière, selon l'UDPS, est venue asséner un coup fatal à

la coalition désormais entrée dans une zone de turbulence. Toutefois, une frange des membres de l'UDPS n'a pas la même lecture des faits que le secrétaire général dont les décisions rencontrent, de leur part, une certaine résistance. Une catégorie des cadres du parti n'adhèrent pas à l'idée de laisser le poste de premier vice-président de l'Assemblée nationale vacant. Ils plaident pour un remplacement rapide de Jean Marc Kabund au bureau de l'institution parlementaire. « *La décision a été prise sans consulter les députés. Nous n'avons pas été consultés, nous n'avons pas été associés* », arguent-ils tout en

ajoutant que le parti perdrait beaucoup de son influence en se délestant d'un poste aussi juteux que stratégique. Pour rappel, Jean-Marc Kabund-a-Kabund, représentant de l'UDPS au bureau de l'Assemblée nationale, a été déchu à l'issue d'une pétition initiée contre lui par le député de l'opposition, Jean-Jacques Mamba. Ce dernier s'était insurgé contre ses allégations au sujet du coût relatif à l'organisation d'un congrès que le cadre de l'UDPS aurait, d'après lui, exagérément grossis pour des motivations politiciennes.

Alain Diasso

INSÉCURITÉ DANS L'EST DE LA RDC

Les indignés exhortent les députés à destituer Ngoie Mukena

Le Miss attend des élus du peuple l'appropriation de la motion de défiance initiée contre le ministre de la Défense, Ngoie Mukena.

Le Mouvement des indignés de la situation sécuritaire de la RDC (Miss) appelle les députés à signer la motion de défiance initiée par les élus du Kivu pour démettre le ministre chargé de la Défense. Dans une déclaration faite le 30 mai par sa coordinatrice, Nicole Kavira, ce mouvement citoyen les exhorte à « s'attaquer aux véritables problèmes qui favorisent l'insécurité dans l'est du pays, surtout à Beni-Ituri où les tueries sont quotidiennes ».

Le Miss-RDC rappelle, en effet, que la reconduction de Ngoie Mukena à ce poste par le chef de l'État a été accueillie par les indignés comme une moquerie envers les victimes de la tragédie que vit la population des provinces de l'est du pays, en particulier et de toute la

RDC en général. De même, admet ce mouvement, « *le placement dans l'état-major dit avancé pour les offensives à Beni où les victimes des tueries ont vu sur le terrain nombreux officiers de l'armée déjà indexés dans l'affairisme et sous sanctions internationales constituait un sabotage même de la lutte que mène les activistes pour le rétablissement total de la paix dans cette région* ».

Un appel à tous les députés, sans distinction

Le Miss-RDC, qui craint que les députés majoritaires puissent bloquer la motion, dit attendre des élus et représentants du peuple épris de paix de déclencher une pression populaire allant jusqu'à suspendre leur participation à l'Assemblée na-



Des membres du Miss-RDC

tionale jusqu'à ce que leurs voix soient entendues. « *Les indignés se disent tou-*

jours prêts à poursuivre la lutte ensemble avec tous les hommes de paix en

RDC », rappelle ce mouvement, pour rassurer les députés de la détermination de ses membres à mener cette lutte et à les soutenir dans les actions visant le rétablissement la paix véritable dans la partie est de la RDC.

Lucien Dianzenza

« *Les indignés se disent toujours prêts à poursuivre la lutte ensemble avec tous les hommes de paix en RDC* »

DÉCÈS À LA PRÉSIDENTIE

Kasongo Mwema écarte la thèse d'empoisonnement

La série des décès enregistrés ces derniers temps à la Présidence de la République a suscité des réactions en sens divers dans l'opinion. Face à la clameur publique, mais aussi à la suite aux interprétations souvent malencontreuses auxquelles ont donné lieu ces décès, le porte-parole du chef de l'Etat s'est fait le devoir d'éclairer l'opinion à ce sujet.

Intervenant le vendredi 29 mai en plein journal télévisé sur la RTNC, Kasongo Mwema a balayé d'un revers de la main la thèse d'empoisonnement à laquelle adhèrent de nombreux congolais pour justifier ce qui se passe à la première Institution du pays. Pour lui, la covid-19 est la seule cause des décès déplorés jusque-là à la Présidence de la République. Il a dit comprendre aisément le tollé que cette situation a créé dans l'opinion et pense que cela ne pouvait en être autrement vu que la Présidence attire sur elle tous les regards et toutes les attentions en tant qu'institution-phare du pays. Et pourtant, la même situation peut être observée ailleurs, dans d'autres milieux officiels, a-t-il précisé. Il reconnaît tout de même que la présidence reste un des milieux le plus exposé dans le sens où plusieurs per-

sonnalités la fréquentent au quotidien pour diverses raisons.

Au-delà de l'émotion, Kasongo Mwema invite ses concitoyens à développer un esprit de discernement pour ne pas céder à certaines insinuations malveillantes véhiculées par les réseaux sociaux. A propos de l'hypothèse répandue d'empoisonnement des bureaux et services de la présidence à partir de la climatisation, le porte-parole du chef de l'Etat s'est voulu plutôt cartésien. « Quand cela a-t-il été fait, par qui et par quel moyen ? » s'est-il interrogé, préférant laisser aux scientifiques le soin de confirmer ou d'infirmer ces allégations. « Aucune preuve scientifique à ce jour n'indique que tous ces décès seraient le fait d'autre chose que la covid-19 », a renchéri ce proche collaborateur du chef



Le Palais de la Nation à Kinshasa

de l'Etat. Il a déclaré s'en tenir aux preuves scientifiques et non aux simples spéculations. Et d'affirmer que la Présidence de la République a pris un train des mesures pour s'adapter à l'évolution de la pandémie.

Outre l'observance des mesures barrières, un portail de désinfection a été érigé à l'entrée des bureaux du chef de l'Etat, a-t-il indiqué. En plus de cela, la présence des

personnes par service a été restreinte, sans oublier l'instauration des tests rapides sur le site présidentiel, question de pallier les aléas dus aux retards dans la livraison des résultats. Si besoin s'en faut au regard des données fournies par le baromètre, a-t-il précisé, ces mesures seront renforcées pour protéger l'ensemble du personnel de la présidence. Et d'ajouter que tous les services opérant sur

le site présidentiel sont actuellement en alerte maximale et qu'il serait même envisagé la possibilité de fonctionner en mode télétravail afin de parer à toute éventualité. Rappelons que, depuis que le coronavirus a été officiellement déclaré en RDC, la présidence de la République a aligné près d'une dizaine des décès parmi les proches collaborateurs du chef de l'Etat.

Alain Diasso

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Aggée Aje Matembo réceptionne les versions finales de la PNAT et LAT

En présence des présidents des commissions infrastructures et aménagement du territoire de l'Assemblée nationale et du Sénat, le ministre de l'Aménagement du territoire, Aggée Aje Matembo Toto, a reçu des mains de son directeur de cabinet, Victor Tumba Tshikela, les deux documents importants tant attendus dans le cadre de la réforme que mène ce ministère, à savoir la politique nationale de l'aménagement du territoire (PNAT) et la loi sur l'aménagement du territoire (LAT).

La réception de ces deux documents est un motif de satisfaction et de fierté pour le ministre de l'Aménagement du territoire qui vient de se doter d'importants outils de planification spatiale pour assurer une bonne organisation, occupation et utilisation de l'espace physique du territoire national. C'est donc un pari gagné pour le ministre de l'Aménagement du territoire qui l'a si bien déclaré dans son discours. « La réception de ces deux documents est aujourd'hui un pari gagné pour la RDC, notre pays. C'est aussi un grand jour pour le ministère de l'Aménagement du territoire et je me réjouis sincèrement de recevoir des mains de nos experts les versions finales des livrables que sont la politique nationale de l'aménagement du territoire et la loi sur l'aménagement du territoire en présence des

témoins privilégiés que sont les honorables députés et sénateurs », a-t-il dit.

Aggée Aje Matembo Toto a, par ailleurs, reconnu que ce pari gagné est le fruit d'un long processus qui a nécessité plusieurs consultations et concertations entre les différents acteurs qui ont apporté leurs contributions, leur savoir-faire dans l'élaboration

« La réception de ces deux documents est aujourd'hui un pari gagné pour la RDC, notre pays. C'est aussi un grand jour pour le ministère de l'Aménagement du territoire et je me réjouis sincèrement de recevoir des mains de nos experts les versions finales des livrables que sont la politique nationale de l'aménagement du territoire et la loi sur l'aménagement du territoire en présence des témoins privilégiés que sont les honorables députés et sénateurs »,



Aggée Aje Matembo réceptionnant les documents de la PNAT et LAT/Adiac

de ces deux documents. Le ministre l'Aménagement du territoire a souligné que les deux livrables réceptionnés « seront transmis incessamment au gouvernement pour leur validation politique et au niveau du conseil des ministres afin d'aboutir particulièrement pour l'avant-projet de loi vers sa transmission au Parlement ». Quant aux outils restant, à savoir le Schéma national d'aménagement du territoire et les guides méthodologiques,

Aggée Aje Matembo a exhorté le Prud en sa qualité d'agence d'exécution et tous les experts de Studi, du ministère de l'Aménagement du territoire et ceux des ministères sectoriels d'y travailler avec le même engagement pour produire ces documents avant la fin de l'année 2020. Auparavant, le chef du projet de la Cellule d'appui technique à la réforme de l'aménagement du territoire (CAT), le Pr Kabata Kabamba, a fait l'économie de ces deux documents.

Blandine Lusimana

DIFFÉREND FRONTALIER RDC-ZAMBIE

Le Congo Brazzaville apporte ses bons offices

Le différend frontalier entre la RDC et la Zambie était au menu de l'audience que le chef de l'Etat, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, a accordé le jeudi 28 mai à la cité de l'Union africaine au ministre congolais des Affaires étrangères, de la coopération et des Congolais de l'étranger, Jean-Claude Gakosso.

Porteur d'un message du président Denis Sassou N'Guesso à son homologue RD-congolais, le ministre Jean Claude Gakosso, qui s'est livré à la presse au sortir de l'audience, a relativisé ce différend frontalier, estimant qu'il ne devrait pas occulter d'autres problèmes plus urgents auxquels la sous-région fait actuellement face. Il s'agit notamment des questions liées au développement économique au bénéfice des populations de la sous-région. « *Il n'est pas question de dépenser de l'argent pour des conflits fratricides inutiles* », a-t-il martelé avant d'inviter les dirigeants à travailler pour qu'il y ait la paix dans la sous-région, notamment à la fron-

tière congolo-zambienne. Là-dessus, il est à noter que la brouille s'est localisée plus vers les provinces de Tanganyika et du Haut-Katanga où les troupes zambiennes manifestent des velléités d'annexion d'une partie du territoire RD-congolais en essayant de mettre, d'ores et déjà, plusieurs localités sous leur coupe. Egrenant le contenu de son agenda, l'émissaire de Denis Sassou N'Guesso, qui venait d'être reçu précédemment par le président Edgard Lungu de la Zambie, a cité le zimbabwéen Emerson Mnagagwa comme son prochain hôte, l'objectif de cette itinérance étant de rechercher les voies et moyens de parvenir à une paix véritable



Le ministre Gakosso en audience chez le chef de l'Etat, Felix Tshisekedi

entre les Etats de la sous-région. Evoquant la problématique de la covid-19, du reste évoquée avec le chef de l'Etat, Félix Tshisekedi, le ministre

Gakosso a mis en relief la solidarité entre les peuples de deux rives dans le contexte difficile de l'heure caractérisé par cette pandémie. De part

et d'autre du fleuve Congo, a-t-il noté, le retour à la vie normale, loin de toute restriction, passe pour un vœu largement partagé.

Alain Diasso

ÉDUCATION

Les syndicats posent des préalables à la réouverture des établissements scolaires

L'Internationale de l'Éducation soumet la réouverture des écoles à la mise en place de des conditions qui garantiraient le bon fonctionnement de la riposte au coronavirus et au bon fonctionnement des établissements.

Les organisations membres de l'Internationale de l'éducation en République démocratique du Congo (IE-RDC) ont conjointement fait part aux autorités publiques des six conditions auxquelles elles soumettent la réouverture des écoles et des établissements scolaires. Selon Infolive.cd qui relaie cette information, ces conditions ont été posées à l'issue de l'assemblée générale des partenaires de ce secteur tenue le 14 mai, sous la présidence du ministre d'État et ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et technique (EPST). En réaction à la réouverture des classes décidée lors de cette rencontre, dans un communiqué de presse du 15 mai, les syndicats nationaux affiliés à l'IE ont marqué leur opposition à cette initiative qu'ils jugent « précipitée ». Selon la source, ces syndicats recommandent au gouvernement de la RDC et ses partenaires de considérer les six conditions exigées par des experts, avant de lever la mesure de suspension des cours en présentiel. Ces organisations syndicales exhortent le gouvernement et ses partenaires à s'assurer préala-

blement que la transmission de la maladie (covid-19) est sous contrôle, que le système de santé national a la capacité de tester, isoler et retracer chaque contact et que les risques majeurs de transmission sont réduits au minimum dans les environnements vulnérables. Ils doivent également s'assurer que des mesures préventives aient été mises en place dans les écoles, les lieux de travail et les autres espaces essentiels, que le risque d'importation de cas peut être géré et que les communautés scolaires soient pleinement éduquées, engagées et habilitées à vivre selon une nouvelle norme. La Centrale de l'éducation nationale et de la recherche scientifique (CSC-Enseignement), la Fédération nationale des enseignants du Congo (Fénéco-UNTC) et le Syndicat des enseignants du Congo (Syeco), qui constituent l'IE, pensent, en effet, que ces différentes conditions ne sont pas encore réunies dans le pays. Mais, pour ces organisations syndicales, en plus de ces six conditions, le gouvernement devra également payer les arriérés de salaire dus aux enseignants, supprimer les

discriminations en lien avec les indemnités de logement et de transport ainsi qu'à la prise en charge médicale et instaurer un dialogue social permanent et transparent pendant ce processus relatif à la réouverture des écoles.

Informers l'opinion sur les mesures prises

Ces organisations syndicales préconisent également l'information du public sur des mesures prises pour la protection des élèves et des enseignants. « *Il faudrait que le gouvernement puisse nous dire de manière précise ce qui se passerait si on attrapait un élève avec la maladie. Est-ce qu'il y a des dispositions pour pouvoir tester; traiter puis isoler; sans oublier de suivre les contacts avec cet élève ?* » a insisté le secrétaire général de la Fénéco, Augustin Tumba Nzuji, cité par Infolive.cd. Regrettant, par ailleurs, que les autorités publiques semblent être « en train de tâtonner », ce syndicaliste a rappelé que la majorité d'enseignants en RDC l'âge d'admission à la retraite, c'est-à-dire qu'ils ont des soucis de santé et sont vulnérables au virus, alors que les parents ont des soucis pour payer les transports et la nourriture à leurs enfants, et connaissent donc de grandes difficultés financières à envoyer leurs enfants à l'école.

Lucien Dianzenza

COVID-19

De nouveaux appuis de l'OMS et ses partenaires à la RDC

Grâce à un appui généreux d'Echo et de Gavi, Alliance du vaccin, l'OMS a procédé, le 30 mars, dans l'enceinte de l'Institut national de la recherche biomédicale (INRB), à la remise du matériel et d'équipements dans le cadre du renforcement de la riposte à la covid-19.

La dotation est constituée de cinquante motos neuves, cent casques motos pour la surveillance épidémiologique, mille cent trente-six mégaphones avec cent mille piles pour la communication de proximité portée par les crieurs sensibilisateurs, deux cents tablettes tactiles, deux cents batteries externes (power bank) et vingt ordinateurs portables incluant trente-cinq modems pour une gestion efficace des alertes et la transmission rapide des données par les zones de santé, etc. Le Dr Amédée Prosper Dji-guimé, chargé du Bureau de l'OMS en RDC, a souligné que la pandémie du coronavirus est toujours très active à Kinshasa et dans les six autres provinces touchées du pays, et continue à confronter la RDC à un défi sans précédent. « *Avec cette nouvelle donation, grâce à notre partenariat avec Echo et Gavi que nous remercions très vivement, l'OMS demeure fortement engagée aux côtés de la RDC pour renforcer la surveillance épidémiologique, la communication des risques au sein de la population pour une appropriation nationale de la lutte. C'est pour nous une priorité absolue de renforcer*

la coordination avec ces appuis complémentaires », a-t-il déclaré.

Pour sa part, le secrétaire général à la Santé, le Dr Sylvain Yuma Ramazani, qui a remercié l'OMS, Echo a réaffirmé la volonté du ministère de la Santé et du secrétariat technique du Comité multisectoriel de la riposte de poursuivre leur objectif de la décentralisation des activités de la réponse au niveau des zones de santé. « *Cet appui va beaucoup améliorer la qualité de travail de nos zones de santé, notamment en termes de la gestion des données et des alertes* » a-t-il indiqué. « *Nous saluons les efforts de nos partenaires, particulièrement de l'OMS, Echo et Gavi, qui demeurent pleinement mobilisés à nos côtés dans cette inlassable lutte contre le coronavirus chez nous,* » a dit de son côté le Pr Jean-Jacques Muyembe Tamfum, secrétaire technique du Comité multisectoriel de la riposte. Rappelons que cette dotation d'Echo et Gavi à travers l'OMS intervient après celle d'avril 2020 qui a été constituée d'une cinquantaine de motos, de chlore et de carburant.

Blandine Lusimana

VACCINATION DE ROUTINE

Le PEV lance la campagne de communication

La campagne d'une durée de deux mois, de juin à juillet, a pour objectif d'accroître la demande et l'offre des services de vaccination de qualité pour augmenter la couverture vaccinale dans les différentes zones de santé du pays en cette période de la riposte à la covid-19.

La campagne de communication pour la promotion de la vaccination de routine a été lancée par le PEV, le vendredi 29 mai, au cours d'une séance de briefing avec les journalistes membres du Réseau des journalistes amis de l'enfant (RJAE) au siège du PEV à Kinshasa. A en croire la directrice du PEV, Dr Elisabeth Mukamba, la campagne de communication pour la promotion de la vaccination de routine est un moment de sensibilisation des parents à travers les médias ainsi que d'autres canaux de communication sur la vaccination en cette période de confinement due à l'état d'urgence à la suite de la pandémie de la covid-19 que connaît le pays depuis près de trois mois.

A cause des fausses informations sur le coronavirus, les parents ont peur de se rendre dans les hôpitaux pour la vaccination de routine de leurs enfants craignant d'être contaminés par la covid-19. Ce comportement expose ainsi ces enfants à la contamination des maladies pourtant évitables par la vaccination, notamment la

polio, la rougeole.

Face à cette inquiétude, la directrice du PEV rassure les parents qu'ils ne doivent pas avoir peur parce que, dans tous les hôpitaux où se fait la consultation préscolaire, les gestes barrières sont de rigueur. En plus, a-t-elle insisté, le vaccin est disponible et gratuit. «Les gens ont créé une grosse peur autour de la covid-19 oubliant que dans le contexte de la RDC, le pays a perdu six mille quarante-cinq enfants en 2019 à la suite de la rougeole et sept cent quatre-vingt-trois enfants cette année au moment où la covid-19 a tué soixante-neuf personnes», a fait savoir Dr Elisabeth qui insiste par ailleurs que l'une des stratégies pour que les services de vaccination continuent malgré le confinement est la sensibilisation de la population. Pour ce faire, a-t-elle reconnu, les médias sont un canal indiqué pour atteindre beaucoup de gens. Pour sa part, le directeur adjoint du PEV, Dr Aimé Cikomola, affirme qu'en dépit du confinement, les services de vaccination de routine n'ont pas arrêté. «Ils



La directrice du PEV lors du briefing

continuent normalement et il y a des dispositions qui sont prises pour respecter les gestes barrières, notamment le lavage des mains et la prise de la température, le respect de la distanciation physique. En plus, les agents commis à la vaccination sont très bien protégés...» a-t-il indiqué.

Participant à cette réunion par vidéo-conférence, M Cheick de l'Unicef invite les parents à braver la peur en cette période de

la pandémie de covid-19 pour se rendre dans les centres de santé où se font la consultation préscolaire pour vacciner les enfants afin de les protéger contre les maladies infantiles. Auparavant, Dr Bertin Lora du PEV, qui a exposé sur le renforcement de la communication sur la vaccination en période de confinement, a invité les journalistes à éviter de propager des rumeurs mais plutôt diffuser de vraies informa-

tions notamment sur la disponibilité et la continuité de services de vaccination dans toutes les formations sanitaires et le site de vaccination habituels, le respect du calendrier vaccinal pour les enfants et les femmes, la gratuité des services de vaccination et l'assurance, l'observance des mesures pour protéger les enfants, les femmes enceintes, les parents et les agents contre le covid-19.

Blandine Lusimana

LIVRES

Apprendre le lingala avec les Éditions Mabiki

La librairie de proximité ouverte au public à Masina, depuis janvier dernier, propose une livraison à domicile de Les 100 mots pour parler lingala, 100 verbes pour parler lingala et Instant lingala trois ouvrages bilingues pour une meilleure maîtrise de cette langue parlée dans les deux Congo vulgarisée à travers de nombreux tubes et très prisée en Côte d'Ivoire où la parler fait très tendance.

Avec la publication de sa grammaire bilingue français-lingala, Les 100 mots pour parler lingala, les Éditions Mabiki contredisent la pensée répandue que le lingala est une langue pauvre, n'est pas dotée de terminologies scientifiques. Bienvenu Sene Mongaba à qui l'on doit l'écriture du livre affirme qu'il « facilite l'apprentissage du lingala » et donne la preuve par neuf qu'elle comporte une richesse juste mal connue. Présenté sous la forme d'un lexique français-lingala de près de 2000 mots les plus utilisés, Les 100 mots pour parler lingala se veut pratique à tout point de vue. L'éditeur souligne qu'il a un atout indéniable car il aide « à formuler de belles phrases en seulement une semaine ». On y trouve pour ce faire : « Les phrases de base ainsi que leurs traductions déjà composées », explique-t-il. En dé-

finitive, affirme son auteur, « Parler le Lingala devient alors un jeu d'enfant avec les éditions Mabiki ».

100 verbes pour parler lingala, précis de conjugaison également bilingue français-lingala et lingala-français, propose les verbes d'usage courant dans les conversations quotidiennes. Par-delà, il donne une description de la conjugaison à travers les temps, les aspects et les modes les plus utilisés en lingala parlé à ceci s'ajoute une série de table de conjugaison de quelques verbes réguliers et irréguliers. Instant lingala quant à lui est un mini-dictionnaire anglais-lingala. Le titre complet Instant Lingala - English for Kinshasa qui se traduit par Lingala instantané - l'anglais pour Kinshasa exprime la pensée de Bienvenu Sene Mongaba qui l'a conçu comme « un outil essentiel et convivial pour les anglophones qui



Les 100 mots pour parler lingala (DR)

souhaitent apprendre le lingala ». L'auteur le tient également pour « un guide précieux et efficace pour les locuteurs du lingala qui désirent améliorer leur anglais ». L'ouvrage

a donc l'avantage de servir dans les deux sens. Cerise sur le gâteau, il comporte des dialogues complets pour « aider à démarrer immédiatement ».

Livraison à domicile garantie

Les Éditions Mabiki soutiennent que ces trois publications disponibles dans leur librairie à la commune de Masina est le nec plus ultra pour un apprentissage aisé du lingala. Il permet, précise-t-on, de « parler et écrire parfaitement lingala selon les normes linguistiques ». Elles proposent dès lors aux étrangers résidant dans les Congo de profiter du confinement pour apprendre ou approfondir son Lingala avec Les 100 mots pour parler lingala et 100 verbes pour parler lingala. Mais elle offre de même aux Kinois de parfaire leur anglais avec Instant lingala. Par ailleurs, eu égard au contexte actuel de la pandémie de Covid-19, les Éditions Mabiki se proposent d'effectuer une livraison à domicile des ouvrages après commande. « Point n'est besoin de venir les acheter en ce temps où la Covid-19 restreint nos mouvements. Merci donc de commander et notre #livreur-masqué vous les apportera chez vous », rassurent-elle.

Nioni Masela

COVID-19

L'UA appelle ses pays membres à agir de manière innovante et coopérante

Les pays africains doivent agir de manière innovante, coopérante et globale pour lutter contre le fléau du Covid-19, ont indiqué des responsables de l'Union africaine (UA) en Afrique du Sud.

Ibrahim Assane Mayaki, PDG de l'Agence de développement de l'Union africaine (NEPAD), a déclaré que son organisation avait élaboré un plan d'action global de réponse au Covid-19. Celui-ci est proactif et multidimensionnel, prévu pour relever les défis que posent le Covid-19 et ses effets post-pandémiques aux niveaux régional et national.

Ce plan a été conçu selon plusieurs axes : la prestation de services de santé, les ressources humaines dans le domaine sanitaire, la recherche et le développement, l'innovation et la fabrication locale, l'éducation, la formation, les compétences et l'employabilité, la sécurité alimentaire et nutritionnelle et le financement. « Cette réponse à court terme et ce soutien aux Etats membres visent également à ralentir la pandémie. Elles permettront de mieux connaître le mode de propagation du Covid-19 et d'en atténuer l'impact socio-économique », a indiqué M. Mayaki à l'agence Xinhua. « La structure de soutien de l'Afrique visant à créer et soutenir les microentreprises et les petites entreprises pendant et après la Covid-19 s'appuiera davantage sur l'innovation et la technologie et moins sur le travail manuel », a déclaré M. Mayaki.

« L'investissement dans les technologies pour les entreprises offre plus d'automatisation, de nouveaux secteurs d'emploi et développe une culture de l'innovation, qui conduit finalement à des rendements plus significatifs. » Le Nepad est l'agence de développement de l'Union africaine (UA) qui coordonne et exécute des projets de développement régionaux et continentaux prioritaires. Son but est de promouvoir l'intégration régionale en vue de l'Agenda 2063, une feuille de route qui fixe des objectifs à remplir par les pays d'Afrique.

Bouras Djamel, président en exercice du Parlement panafricain, a également appelé les pays africains à suivre les recommandations de l'UA.

Il a déclaré à Xinhua que les pays africains devaient renforcer les centres de contrôle des maladies, investir dans la recherche et le développement pour lutter contre la Covid-19 et d'autres maladies.

Le sommet du G7 se tiendra fin juin

Le sommet du Groupe des sept (G7) devrait se tenir à la Maison-Blanche vers la fin du mois de juin, a déclaré mardi l'attachée de presse de la présidence américaine, Kayleigh McEnany.

« Le président pense qu'il n'y a pas de meilleur exemple de réouverture dans cette transition vers la grandeur que le G7. Il se tiendra ici (à la Maison-Blanche), probablement vers la fin du mois de juin », a annoncé Mme McEnany aux journalistes lors d'un point de presse au siège de la présidence américaine. « Jusqu'à présent, les dirigeants étrangers ont accueilli cette idée très favorablement », a-t-elle souligné, ajoutant que la Maison-Blanche serait le lieu privilégié pour le sommet.

Le président américain, Donald Trump, a affirmé la semaine dernière qu'il envisageait d'organiser le sommet à Camp David, alors qu'il avait été prévu de le tenir par vidéoconférence en raison de la pandémie.

Seuls aux Etats-Unis ont été signalés plus de 1,68 million d'infections et de 98.000 décès en date de mardi soir, selon un décompte de l'université Johns Hopkins. Ces deux bilans sont bien plus élevés que ceux de tout autre pays ou région du monde.

TRANSPORT

Air France-KLM va réduire son réseau intérieur de 40% d'ici la fin 2021

La compagnie aérienne Air France-KLM va réduire de 40% son offre sur le réseau domestique d'ici la fin 2021, a annoncé mardi son directeur général, Ben Smith, lors de l'assemblée générale de l'entreprise.

« La capacité va être réduite de 40% sur la période d'ici à 2021, avec la fermeture de destinations, lorsqu'il y a une alternative ferroviaire à moins de 2H30 et lorsque ce service n'alimente pas le hub de Roissy-Charles-de-Gaulle », a-t-il précisé.

« Le réseau domestique d'Air France va connaître une restructuration accélérée afin de parvenir aux objectifs environnementaux fixés par le gouvernement français ainsi qu'à l'équilibre financier d'ici à 2021 », a poursuivi M. Smith.

Le gouvernement français a en effet imposé un objectif de réduction de 50% des émissions de CO₂ sur l'ensemble du réseau intérieur du groupe d'ici 2024 comme condition d'attribution d'un soutien global de 7 milliards d'euros. Le ministre de l'Economie, Bruno Le Maire, avait déjà déclaré lundi sur la chaîne BFMTV qu'il n'y avait « pas de raison de prendre un avion lorsqu'il y a un train qui permet de faire la même distance en moins de 2H30 », expliquant vouloir qu'Air France-KLM puisse devenir « la compagnie aérienne la plus respectueuse de l'environnement de la planète ».

La réorganisation du réseau domestique d'Air France-KLM constituera l'un des principaux axes du « plan de rebond » que doit présenter cet été la direction du groupe afin de s'adapter aux nouvelles contraintes sanitaires.

Selon Ben Smith, un plan de départs volontaires est en cours de discussion avec les syndicats. Au premier trimestre 2020, la compagnie a subi une perte nette de 1,8 milliard d'euros (1,9 milliard de dollars).

Xinhua

Les conclusions de l'OMS sur l'efficacité de l'hydroxychloroquine attendues

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) publiera ses conclusions dans deux semaines, après avoir suspendu les tests temporaires de l'hydroxychloroquine pour des raisons de sécurité.

Dans une note, l'agence onusienne a indiqué que la décision a été prise par le groupe exécutif qui dirige l'initiative et motivée par des recherches publiées dans la revue scientifique The Lancet. « L'essai de solidarité qui réunit des partenaires internationaux pour tester des traitements contre la Covid-19, a temporairement suspendu les analyses sur l'efficacité de l'hydroxychloroquine », a annoncé l'organisation, le 29 mai.

Selon l'OMS, les données de sécurité sont en cours de révision. Une décision finale sur les effets nocifs et bénéfiques du médicament sera prise par le Conseil de contrôle de la sécurité des données.

Les conclusions de l'examen qui inclura des informations provenant de l'essai de solidarité, d'autres recherches en cours et de certaines déjà achevées, sont attendues pour la mi-juin.

Ce vendredi, l'OMS a lancé la C-TAP, une plateforme pour le partage ouvert des connaissances, des données et de la propriété intellectuelle sur les outils de lutte contre la Covid-19.

Selon le directeur général de l'OMS, Tedros Ghebreyesus, « la science évolue à une vitesse incroyable. Il ne se passe pratiquement pas de jour sans que soient annoncées de nouvelles sur la recherche de vaccins, de diagnostics et de thérapies. Le monde va

bénéficier de ces outils ou s'ils ne vont pas devenir une raison de plus pour que certaines personnes soient oubliées ».

L'initiative C-TAP bénéficie du soutien de 35 pays et de nombreux partenaires. Cet outil complète le projet ACT Accelerator, lancé le mois dernier pour accélérer le développement, la production et la distribution équitable de vaccins, de diagnostics et de traitements. « La Covid-19 a mis en évidence les inégalités dans le monde, mais offre également une opportunité de surmonter ces inégalités et de construire un monde plus juste », a conclu Tedros Ghebreyesus.

Josiane Mambou Loukoula

AFRIQUE

Les Etats-Unis promettent deux milliards de dollars d'aide au secteur de la santé

L'agence américaine Development Finance Corporation (DFC) a promis deux milliards de dollars d'aide aux organismes de santé en Afrique. Ce soutien répond à l'urgence sanitaire notamment la Covid-19.

L'agence américaine va investir deux milliards de dollars dans les pays en développement, notamment en Afrique, en soutien au secteur de la santé. Cette aide cible en premier les entreprises du secteur de la santé confrontées au coronavirus. Baptisé « Initiative Santé et Prospérité », ce projet va mobiliser des investisseurs du secteur privé pour soutenir la résilience sanitaire. DFC compte investir, dans un premier temps, environ 500 millions de dollars, en prise de participation, en prêt et garantie contre les risques, en faveur des structures de santé présentant des besoins urgents en matériels, ou en soutien technique. Ensuite ce sont trois millions de dollars qui seront mobilisés.

L'agence DFC, nouveau bras financier américain remplace Overseas Private Investment Corporation (OPIC). « La crise sanitaire sans précédent à laquelle nous sommes confrontés aujourd'hui souligne l'importance de systèmes de santé résilients pour la

prospérité, la stabilité et la sécurité mondiales », a déclaré le directeur général de DFC, Adam Boehler. L'agence compte soutenir des projets éligibles devant « produire des résultats sanitaires tangibles dans les pays en développement, en renforçant les systèmes de santé, en soutenant le développement des infrastructures et en élargissant l'accès à l'eau potable, à l'assainissement et à la nutrition ».

La structure accompagnera aussi les initiatives en faveur de l'autonomisation des femmes, avec un accent sur les pays africains.

En réponse à la pandémie de Covid-19, « DFC travaille avec des clients existants et nouveaux pour proposer des solutions qui renforcent les services de santé et injectent des liquidités dans les pays en développement », explique l'agence. La directrice générale du pôle initiative de DFC a déclaré : « En impliquant le secteur privé, nous pouvons promouvoir des investissements durables dans

la prestation des soins de santé. Nous aiderons, par la suite, à renforcer la résilience nécessaire dans les contextes en développement pour prévenir de futures épidémies ». DFC travaille depuis peu avec la Banque africaine de développement (BAD) et est déjà partenaire dans 150 projets en Afrique, notamment dans les secteurs de la santé, de l'énergie et des technologies.

L'Afrique représente 1% des dépenses globales de santé dans le monde, consacre environ 5% de son PIB à la santé, alors que ses importations en produits pharmaceutiques coûtent plus de 14 milliards de dollars par an. Le président de la BAD, Akinwumi Adesina, indiquait, lors d'une récente conférence virtuelle : « s'il existe 7 000 fabricants de produits pharmaceutiques en Chine et 11 000 en Inde, l'Afrique n'en compte que 375 alors que sa population représente environ la moitié de la population totale de ces deux géants asiatiques ».

Noël Ndong

CONTENTIEUX ÉLECTORAL AU BURUNDI

Agathon Rwaswa saisit la cour constitutionnelle

Candidat malheureux à la récente présidentielle au Burundi, Agathon Rwaswa a déposé un recours à la cour constitutionnelle pour cause d'« irrégularités ».

« Nous venons de déposer notre dossier de recours à la Cour constitutionnelle », a déclaré Agathon Rwaswa, chef du Conseil national pour la liberté (CNL), à la sortie, le 28 mai, de la Cour constitutionnelle, affirmant avoir « produit des preuves qu'il y a eu une fraude massive ».

Charles Ndagijimana, président de la Cour constitutionnelle et ses collaborateurs, disposent de huit jours pour confirmer ou infirmer ces allégations. Et partant remettre en cause ou valider les données de la commission électorale qui a déclaré le général Évariste Ndayishimiye vainqueur avec 68,72 % des voix, loin devant Agathon Rwa-

sa (24,19 %).

Si aucune mission d'observation étrangère n'avait été accréditée par le gouvernement, Agathon Rwaswa est conforté par les rapports fournis par de nombreux journalistes locaux. Et surtout l'église catholique qui avait déployé 2716 observateurs le jour du scrutin. Lesquels ont eux aussi relevé « beaucoup d'irrégularités quant à la liberté et la transparence du processus électoral ».

L'église catholique a dénoncé, entre autres, « la contrainte exercée sur certains mandataires à signer d'avance le dépouillement du contenu des urnes, le bourrage de certaines urnes, le vote

à la place de défunts et de réfugiés, les procurations multiples et donc invalides, le fait qu'il y ait eu dans certains bureaux de vote des électeurs qui ont voté plus d'une fois ».

Agathon Rwaswa semble être conscient du biais de la justice burundaise. Avant même le verdict de la cour constitutionnelle, il a promis de recourir à la Cour de justice de l'Afrique de l'Est (EACJ) si son recours était rejeté. Le sort donc de cet opposant repose entre les mains de la justice. Obtiendra-t-il satisfaction ? Des questions qui trouveront sans nul doute réponses dans un proche avenir.

J.M.L.

Cette semaine dans Jeune Afrique

Le cas Albert Yuma

Afrique subsaharienne
RD CONGO

Albert Yuma pris entre deux feux

Bien que soutenu par Joseph Kabila, le patron de la Gécamines, en litige avec Dan Gertler, pourrait faire les frais de la politique anticorruption du chef de l'Etat.

STANIS BUJAKERA TSHIAMALA, à Kinshasa

Albert Yuma Mulimbi enrage-t-il de ne pas être à Kolwezi, ce 15 janvier? Ce jour-là, la société Deziwa y inaugure, en grande pompe, une toute nouvelle usine de raffinage du cuivre et du cobalt. « Ce projet, il y a mis tout son talent, toute son énergie, résume l'un de ses proches. Son absence est un coup dur pour nous. » Dans le discours qu'il devait prononcer, l'emblématique président du conseil d'administration de la Gécamines avait prévu de se réjouir du fait que, dans dix ans, la production de Deziwa reviendrait à 100 % à la Gécamines (celle-ci détient 49 % de son capital).

ORATEUR HABILÉ, PARFOIS HAUTAIN, TOUJOURS TIRÉ À QUATRE ANGLES, IL TIEN
COURS ANISTIERS IDENT

Il est aussi président de la Fédération des entreprises du Congo.



mauvais œil sa proximité avec un Joseph Kabila soupçonné de chercher à se maintenir au pouvoir et avec Dan Gertler, sous sanctions du Trésor américain depuis décembre 2017 - à l'époque, ils sont encore amis. Pour ne rien arranger, en 2018, Yuma se pose en farouche partisan du nouveau code minier, plus exigeant que le précédent envers les investisseurs étrangers. À cette période, raconte un proche de l'ancien président, « Yuma était en contact direct avec Joseph Kabila, qui le consultait officiellement sur nombre de dossiers ».

Encombrant

Aujourd'hui, Yuma se retrouve au cœur de la bataille que se livrent Kabila et Tshisekedi. Il faut dire que la Gécamines revêt une importance cruciale pour l'économie et, donc, pour le pouvoir. Ce n'est pas nouveau puisque c'est en partie pour garder le contrôle de cette entreprise, qui s'appelait à l'époque Union minière du Haut-Katanga, que les Belges ont soutenu - et financé - la sécession du Katanga dans les années 1960.

Lorsqu'il arrive au sommet de l'Etat, début 2019, Tshisekedi a donc le souci d'affirmer son autorité sur la gestion de la Gécamines - et, sur ce dossier, c'est Dany Banza, un temps réputé proche de l'opposant Moïse Katumbi, qui le conseille discrètement. Le chef de l'Etat ne parvient pas à écarter Yuma, que Kabila tente par ailleurs vainement de lui imposer comme Premier ministre, mais signe au début de juin plusieurs ordonnances restructurant la direction de l'entreprise. Yuma se voit ainsi écarté d'un directeur général, Sama Lukonde Kyenge, proche lui aussi de Katumbi. Les tensions nées de cette décision sont telles que le ministère du Portefeuille, qui est contrôlé par la coalition de Joseph Kabila, refuse de les appliquer (sur ce point néanmoins, les deux têtes de l'exécutif semblent désormais proches d'un accord).

Tshisekedi paraît donc avoir tout intérêt à se débarrasser de l'encombrant Yuma, ne serait-ce que parce que, selon un membre de l'entourage du président, celui-ci « est dans le viseur des Américains et pourrait être sanctionné ». Mais que va faire Kabila? Yuma demeure la clé de voûte de son emprise sur le secteur minier, au même titre que l'ancien ministre des Mines,



DISPONIBLE DÈS MAINTENANT

chez votre marchand de journaux et en édition digitale

www.jeuneafrique.com

JEUNE AFRIQUE
MEDIA GROUP

COVID-19

Le Parlement autorise de nouveau la prorogation de l'état d'urgence sanitaire

Le Sénat et l'Assemblée nationale ont respectivement approuvé le 29 mai le projet de loi portant prorogation de l'état d'urgence sanitaire en République du Congo.



Une vue des membres du bureau de l'Assemblée nationale Sylvestre Nkouka

L'acte accompli par les sénateurs et les députés va, en effet, permettre au gouvernement de proroger l'état d'urgence sanitaire pendant vingt jours, pour la troisième fois consécutive. Le but étant de lutter contre la pandémie du coronavirus (Covid-19). « Le pouvoir législatif vient de jouer sa partition. Il revient maintenant au pouvoir exécutif de poursuivre son programme afin que la victoire contre la Covid-19 soit au bout des efforts communs », a déclaré le président de l'Assemblée nationale, Isidore Mvouba.

Clôture de la cinquième session extraordinaire de la chambre basse du Parlement, il a rappelé que depuis

nationale, en abondant le Fonds national de solidarité et en offrant à la communauté nationale des vivres et non-vivres y compris des masques de protection.

« J'apprécie à juste titre cette forte mobilisation... Je suis heureux de constater que chaque personne vivant au Congo et particulièrement dans les zones de circulation active du virus peut désormais disposer d'au moins un masque alternatif afin de se protéger de cette horrible pandémie », a-t-il dit.

« En outre, conformément aux conclusions de la réunion de la Coordination nationale de la gestion de la pandémie de Covid-19,

d'aménagement et d'équipement des centres dédiés à la prise en charge des malades de Covid-19 », a ajouté le président de l'Assemblée nationale, soulignant l'arrivée des équipements, des tests et réactifs nécessaires au dépistage et à la prise en charge des patients.

La représentation nationale attend du gouvernement la dotation des agents de santé des moyens et des équipements adéquats pour les motiver à mieux faire leur travail. L'exécutif est tenu de mettre en œuvre à grande échelle les tests de dépistage ; rendre fluide et fiable les circuits complets de dépistage ; renforcer la surveillance épidémiologique ; intensifier les campagnes de sensibilisation et d'information et régler la question de distance physique à observer dans les transports urbains, les marchés domaniaux et les centres commerciaux.

Isidore Mvouba a invité les députés à sensibiliser leurs mandants et participer à l'ouverture de la session ordinaire du 2 juin prochain. Car, le repos n'est pas démisé d'autant plus qu'il faut continuer le combat, a-t-il conclu.

Parfait Wilfried Douniama

SÉNAT

Le Congo en attente d'une nouvelle aide de la Chine

Le président du Sénat, Pierre Ngolo, a échangé le 29 mai à Brazzaville avec l'ambassadeur de Chine au Congo, Ma Fulin, sur l'arrivée dans quelques jours d'un important don offert par le gouvernement, les localités et certaines grandes organisations de Chine, dans le cadre de la lutte contre le coronavirus.



Pierre Ngolo clôture la session

« Dans cette lutte contre la pandémie, la Chine met l'accent sur la coopération avec l'Afrique dont le Congo », a déclaré le diplomate chinois. Ma Fulin a également instruit le président du Sénat de la tenue des deux sessions annuelles notamment la session de l'Assemblée populaire nationale de Chine et celle de la Conférence consultative politique du peuple chinois qui ont adopté, a signifié Ma Fulin, beaucoup de décisions importantes sur la lutte contre le coronavirus Covid-19, sur la reprise des activités économiques et sociales, sur la coopération internationale à laquelle la Chine doit participer. « Au nombre des déci-

sions arrêtées par l'Assemblée populaire nationale, il y a celle portant sur la préservation de la sécurité dans la région administrative spéciale de Hong Kong », a-t-il ajouté.

Les échanges entre les deux personnalités ont aussi porté sur l'état d'avancement des travaux du nouveau siège du parlement qui s'exécutaient même pendant le confinement. « Les travaux avancent bien », a conclu l'ambassadeur de Chine.

Rappelons que dans le cadre de cette assistance contre le coronavirus, une délégation des experts chinois séjourne depuis quelques jours au pays.

Jean Jacques Koubemba

« J'apprécie à juste titre cette forte mobilisation... Je suis heureux de constater que chaque personne vivant au Congo et particulièrement dans les zones de circulation active du virus peut désormais disposer d'au moins un masque alternatif afin de se protéger de cette horrible pandémie »

l'apparition de la pandémie au Congo, et suite à l'appel du chef de l'Etat le 28 mars dernier, chaque député a apporté sa pierre à l'élan de solidarité

tenue le 28 mai dernier, les autorités compétentes dans un esprit républicain veilleront, j'espère, à achever les travaux d'accès,

LE FAIT DU JOUR

Paradoxe

Les émeutes en cours depuis une semaine dans plusieurs villes américaines en lien avec le décès de George Floyd qu'un policier blanc sachant sans doute avoir affaire à un homme de couleur a empêché définitivement de respirer, relancent un débat fondamental : comment la première puissance mondiale, qui n'hésite pas à distribuer des points entre pays de « merde » et pays « civilisés » est-il toujours assis sur la discrimination de ses citoyens sur la base de la couleur de leur peau ? Pourquoi, à chaque fois qu'un tel drame se produit, aucune avancée significative n'est enregistrée dans la façon des dirigeants de repenser la relation entre les communautés ?

Il serait pourtant malvenu de penser que toute l'Amérique blanche en veille au

reste de l'Amérique noire ou jaune. On voit que les rassemblements provoqués par l'acte du policier exalté réunissent les citoyens américains sans discrimination, qu'ils ont aussi gagné quelques villes européennes avec le même état d'esprit. C'est que fonder l'équilibre des nations sur la discrimination raciale devient désuet. Ceci dit, comme par le passé, on peut être à peu près certain qu'une fois la colère de la rue envolée, la vie reprendra son cours quasi normalement. A savoir qu'on pourrait s'entendre dire au sujet de ce drame que l'agent de l'ordre inculpé d'homicide involontaire sur sa victime a été acquitté, qu'il était en état de légitime défense parce que Floyd était apparu violent au moment de son interpellation.

Normal aussi sera le fait que ceux qui clament justice en vain se morfondront dans le désespoir et la rancœur, tandis que les « suprémacistes » qui continuent de mobiliser sur la stratification de la société américaine en fonction des races se considéreront dans leur bon droit d'implorer l'institutionnalisation de la ségrégation. Il semble, par ailleurs, que l'élection présidentielle du 3 novembre prochain empêcherait de voir les choses autrement. Ce sera donc le statu quo tant que les politiques ne s'empêcheront d'exploiter à leur profit les violences alimentées par le paradoxe d'une grande nation démocratique oublieuse de son devoir d'équité sur les questions des droits et libertés de tous ses citoyens.

Gankama N'Siah

AFFAIRES

Neuf sociétés vont investir 70 milliards FCFA au Congo

La Commission nationale des investissements a tenu sa deuxième session de l'année le 29 mai, au cours de laquelle elle a accordé des agréments à neuf sociétés qui projettent de réaliser des investissements d'un montant global de soixante-dix milliards de francs CFA dans le pays.



Une vue des membres de la Commission nationale des investissements pendant les travaux. Photo Adiac

« Nous avons examiné neuf dossiers. Après nos délibérations, six sociétés ont eu un avis favorable de la commission des investissements. Trois autres sociétés ont reçu leurs agréments sous réserve, en attendant qu'elles apportent quelques compléments à leurs dossiers », a expliqué le président de la commission, Jean Raymond Dirat.

Ces sociétés représentent un investissement global de soixante-dix milliards de francs CFA. Les projets de ces dernières, une fois réalisés, généreront plus de deux mille cent-quatre-vingt-seize emplois directs. Les neuf sociétés entendent investir dans divers secteurs d'activités porteurs de croissance. Il s'agit notamment

de l'industrie, de l'agro-industrie, des télécommunications, du bâtiment et travaux publics, de l'agriculture, des transports, de l'hôtellerie, de l'exploitation forestière, des hydrocarbures, des services et du secteur bancaire.

Ayant acquis leurs agréments, ces sociétés vont bénéficier des allègements de la part de l'Etat, conformément à la charte des investissements. Les avantages garantis portent, entre autres, sur la réduction de 5% des droits de douane ; de trois ans de réduction de la taxe sur le bénéfice et de bien d'autres faveurs fiscales. En contrepartie, elles ont l'obligation de recruter prioritairement le personnel congolais et de l'immatriculer à la sécurité sociale.

De même, ces entreprises sont tenues de transformer la matière première sur place afin de participer au développement économique national.

La Commission nationale des investissements est un organe d'exécution de la politique du gouvernement en matière de promotion des investissements. Elle compte une vingtaine de membres permanents, issus de diverses administrations et institutions. Sa mission principale est d'examiner les demandes d'agrément sollicitées par les entreprises, pour accorder à celles qui remplissent les critères des avantages particuliers prévus dans la charte des investissements.

Firmin Oyé

COVID-19

Les partenaires invités à impulser la relance de l'agriculture

Le ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche a organisé récemment à Brazzaville, avec l'appui de l'Organisation des nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), une visioconférence sur les défis du secteur agricole, les actions urgentes à mener afin de renforcer la résilience des systèmes alimentaires dans le contexte de la pandémie du coronavirus (Covid-19).

Il était question d'échanger sur les stratégies conjointes de riposte face à la pandémie, notamment les actions immédiates à mettre en place pour réduire l'impact socioéconomique de Covid-19 sur les populations.

Ouvrant les débats, le ministre de tutelle, Henri Djombo, a insisté sur le fait que cette rencontre était une grande opportunité pour initier la relance de l'agriculture et susciter une réelle volonté politique pour la mise en œuvre du plan national de développement agricole.

« Jusque-là, la riposte à la pandémie ne s'est focalisée que sur le plan sanitaire alors qu'il faut prévenir la crise alimentaire pour éviter une éventuelle crise sociale », a-t-il déclaré.

À ce titre, rappelons qu'un projet de plan de riposte a été soumis à la task force créée en mars dernier, chargée d'évaluer les conséquences économiques et sociales des mesures prises dans le cadre du plan national de préparation et de riposte à la pandémie de Covid-19 en République du Congo.

Le ministre de l'Agriculture a appelé les acteurs du secteur agricole à bâtir en urgence une stratégie conjointe pour la mise en œuvre du plan de riposte élaboré par son département. Pour lui, il est question, en concertation avec les autres ministères, de faire de sorte que les actions des petits et moyens exploitants ne soient plus coûteuses. Les défis sont alors majeurs : le financement pour la relance des exploitations agricoles ; la facilitation du transport ; la distribution ; la conservation et la commercialisation des produits agricoles ; la sensibilisation et la conscientisation des producteurs sur les mesures barrières.

Intervenant à son tour, la représentante de la FAO au Congo, Suze Percy Filippini, a signifié qu'une étude d'évaluation des impacts de la Covid-19 sur le secteur agricole était en cours de finalisation. Seulement, a-t-elle relevé « on ne devait pas attendre la fin des études pour agir face à l'urgence de soutenir l'accès des populations, notamment les plus vulnérables, à l'alimentation et à la nutrition en minimisant les perturbations dues aux mesures d'exception... ».

La Banque africaine de développement et la Banque mondiale ont suggéré que parallèlement aux interventions du secteur sanitaire, il paraît nécessaire de partager la cartographie, les statistiques et la photographie exhaustive des problématiques des exploitants à tous les partenaires impliqués, pour mieux planifier les actions à court et moyen termes susceptibles de répondre aux besoins urgents de ces groupes vulnérables.

Lopelle Mboussa Gassia

CONSTRUCTION DES PONTS

Le lancement des travaux prévu pour le 6 juin

Les travaux du programme pluriannuel de construction des ponts sur l'ensemble du territoire national seront lancés, le 6 juin, à Loudima dans la Bouenza, par le Premier ministre, Clément Mouamba.

Initialement prévu le 20 mars dernier, cette cérémonie a été reportée sine die en raison de la pandémie de Covid-19 qui sévit au Congo. Ainsi le lancement, sous peu, desdits travaux entre dans le cadre de la campagne des travaux dits d'urgence initiés sur l'ensemble des départements du pays.

La première phase de ce projet concerne la construction de six ponts majeurs sur les rivières Iben-ga et Motaba (axe Dongou-Boyele-Enyelle) dans la Likouala, Niari à Loudima (axe Loudima-Sibiti) dans la Bouenza, Lékoumou et Mpoukou (axe Sibiti-Komono) dans la Lékoumou, puis la rivière Louessé (axe Komono-Mossendjo) dans le Niari.

Prélude à cette cérémonie, le mi-

nistre de l'Équipement et de l'Entretien routier, Emile Ouosso, a échangé avec la société Amphill –en charge du projet– en présence des représentants du Premier ministre, du ministère de l'Économie forestière, et des cadres du ministère de l'Équipement.

Après le retard enregistré du fait de l'état d'urgence sanitaire décrété au Congo, la société en charge du projet a informé le gouvernement sur les dispositions prises pour démarrer les travaux. « Les équipes de travail, déjà sur le terrain, seront complétées par 45 techniciens attendus dans les prochains jours, dès l'ouverture des frontières et la reprise des vols commerciaux internationaux », a-t-elle fait savoir.

Pour sa part, le ministre en charge



Bac sur la rivière Louessé (axe Komono-Mossendjo) dans le Niari

« Les équipes de travail, déjà sur le terrain, seront complétées par 45 techniciens attendus dans les prochains jours, dès l'ouverture des frontières et la reprise des vols commerciaux internationaux »,

de l'Équipement a remis à la société Amphill les documents administratifs dont l'autorisation spéciale de facilitation d'exercice des travaux en cette période d'urgence sanitaire et la notification de l'ordre de service de démarrage des travaux.

Avant de se rendre à Hinda (Kouilou), Emile Ouosso a procédé le 22 mai à Mouyondzi (Bouenza) au lancement de la campagne annuelle d'entretien routier dans tous les départements du pays. Il s'est ensuite rendu à Tchamba Nzassi, visiter les installations

de péage et pesage de la société Afrique pesage. Profitant de l'occasion, Emile Ouosso a demandé à la société de diligenter le maillage du territoire en postes de péages et de pesage, afin de consolider la protection du patrimoine routier.

Josiane Mambou Loukoul

NIARI

Les ponts route-rail sur les rivières Niari et Louesse en attente de réparations

Après les opérations d'auscultation, le lancement des travaux de réparation de ces ouvrages majeurs, interviendra sous peu, selon le ministère de l'Équipement et de l'Entretien routier.

Les usagers de la route Makabana-Mossendjo éprouvent des difficultés, entre autres de franchissement des ponts route-rail sur les rivières Niari et Louesse à Makabana, construits dans les années 60 par la société Comilog, et dont le dernier entretien a eu lieu en 1989, avant le retrait du transport du manganèse gabonais par la voie congolaise.

En mettant en œuvre les actions d'entretien de cette route, le ministre de l'Équipement et de l'Entretien routier, Emile Ouosso a examiné et retenu avec les techniciens de son ministère, ceux du ministère en charge des transports, et les experts du chemin de fer Congo-Océan (CFCO), les opérations d'auscultation et de réparation de ces ouvrages majeurs.

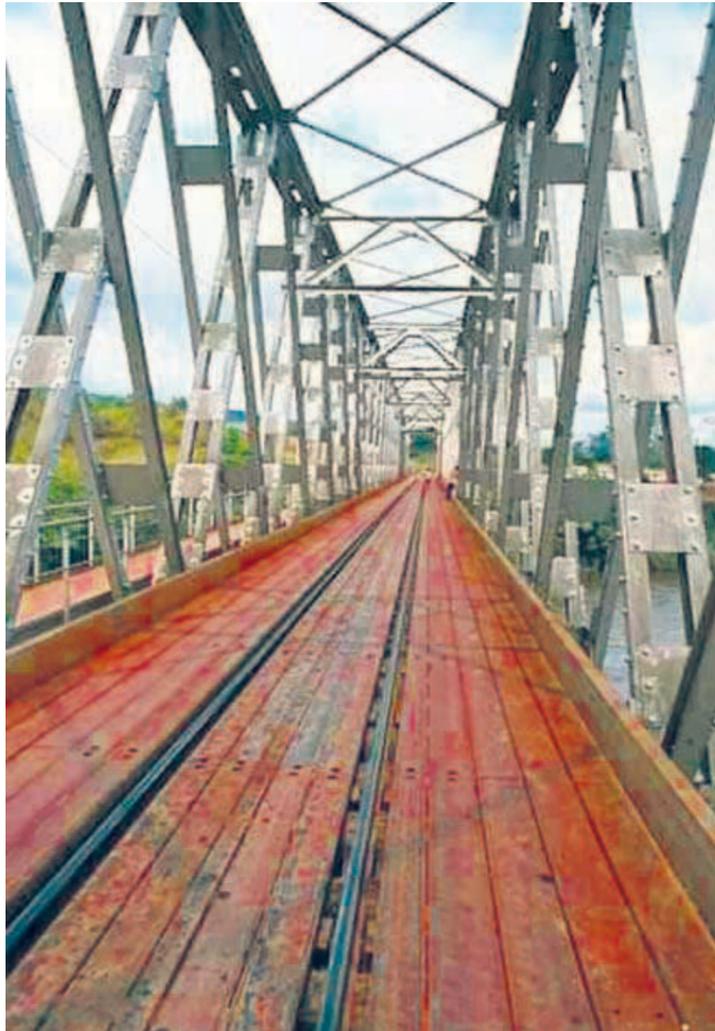
Constat : les platelages de ces deux ponts, constitués d'éléments pré-assemblés de profilés métalliques de type U24 et U17, sont détruits en plusieurs endroits avec signalement de dégradations apparentes : cassures des profilés métalliques en U du platelage, fissurations des profilés métalliques en U du platelage, absence totale de pièces métalliques du platelage sur certaines parties, rafistolage de quelques parties du platelage avec des plaques de tôles planes ou striées, mauvaise fixation

des profilés métalliques en U du platelage, présence de pièces de bois usés sur certaines parties dégarnies du platelage.

Suite à ce diagnostic, le ministre en charge de l'Équipement a commis, le 27 mai dernier, une mission technique sur les lieux, pour la mise en œuvre des réparations retenues. Il sera donc question de remplacer toutes les composantes usées, en profilés métalliques en U du platelage, par de nouveaux profilés, manufacturés ou préfabriqués. Par ailleurs, toutes pièces non fixées et/ou partiellement fixées, et se caractérisant par un mouvement de battement anormal au passage d'un mobile devront, en conséquence, être scellées.

Dans le souci de protection de la voie ferroviaire, à l'entrée et sortie des ponts, il a été retenu le bétonnage des abords des rails, ainsi que la partie médiane, sans occasionner la gêne du trafic. Cet aménagement sera étendu sur 50 mètres aux entrées et sorties des ponts.

« Les nombreux impacts répertoriés sur les montants et treillis de l'ossature métallique, ont été occasionnés systématiquement par le changement hors gabarit des camions grumiers. Ces chocs, très souvent violents, accélèrent



Pont route-rail sur la rivière Louesse à Makabana (Niari)

la ruine de ces superstructures métalliques complexes », affirme le département de l'Équipement et de l'Entretien routier. Ainsi, poursuit-il, il a été retenu que des portiques appropriés de limitation de gabarit soient érigés aux entrées et sorties des deux ponts, de préférence sur le tracé routier. Les coûts de ces réparations seront pris en charge par les principaux usagers de ces ponts, notamment les sociétés forestières qui ont participé à toutes les phases de ce dossier. Il s'agit de Taman industries limited, Sicofor, Asia Congo, et Foralac nouvelle gestion. Le groupe Sapro (minerais de fer de mayoko) a également marqué son accord.

Pendant le déroulement des travaux, le CFCO s'assurera de l'état des traverses de la voie ferrée sur les ponts, pour en juger la nécessité ou non de les remplacer, celles-ci ayant été jugées à priori, en état acceptable.

Les travaux de réhabilitation des platelages des ponts routes-rails sur les rivières Niari et Louesse, sur l'axe Makabana-Mossendjo, sont cadrés par un cahier de charges suivis, dans leur réalisation, par un comité technique mixte comprenant la direction générale de l'Équipement, la direction générale du CFCO et le Bureau de contrôle du bâtiment et des travaux publics.

Josiane Mambou Loukoula

LITTÉRATURE

Hommage à l'écrivain Félix Ibara Ndeli

La communauté des lettres vient de rendre un vibrant hommage à l'écrivain Felix ibara Ndeli, à travers une série d'évocations, de déclamations poétiques et de témoignages.

Au cours de cet hommage qui a eu lieu au siège du ministère de la Culture et des Arts, le comédien congolais Stan Matingou a déclamé un poème dont les textes ont été tirés dans le recueil de poésie de l'illustre disparu intitulé « Météore ».

De son côté, le poète Huppert Malanda a fait une évocation sur la personne de Felix Ibara Ndeli. « Il a laissé une vaste plantation de bonté. Ibara n'est pas capable de mourir plutôt, il continue à se perpétuer dans ses enfants, sa famille biologique et littéraire. Felix Ibara Ndeli est un citoyen du monde au sens pure du terme, un bon vivant qui a consacré l'essentiel de son temps à la pratique de l'altruisme. En vingt ans de collaboration fraternelle et multidimensionnelle avec lui, je n'ai jamais cessé de l'appeler... », a-t-il indiqué.

Pour l'écrivain Noel Nkodia Ramata, Felix ibara Ndeli est le résumé de Taty Loutard, Tchicaya Utamsi, Maxime N'Debeka. L'écrivain s'est dit



Les écrivains intervenant sur Felix Ibara Ndeli moine », a-t-il dit.

content de voir la jeunesse revenir à la poésie. S'adressant aux écrivains, Noel Nkodia Ramata a fait savoir que la nouvelle génération ne va pas avec l'âge mais, avec l'âge de leur vivre.

« Immortalisons nos écrivains. Je souhaite la bonne

marche de la littérature congolaise et surtout la poésie. Le Congo est le premier et le plus grand pays africain dont le nombre d'écrivains est élevé. Je vous exhorte à lire et relire nos œuvres car, la culture c'est le plus grand patri-

Des témoignages ont été faits par Abraham Ibela, Antoine Bienaimé Obam Ondon (deux parlementaires) et par les membres de la famille de l'illustre disparu.

Signalons que le livre intitulé « Elonda » que Felix Ibara

Ndeli n'a pas pu publier sera édité à titre posthume l'année prochaine. Après cette cérémonie d'hommage, la communauté des lettres a déposé une gerbe de fleurs sur la tombe de l'illustre disparu, au cimetière du centre-ville à Brazzaville.

Felix Ibara Ndeli était un homme à plusieurs facettes. Il était un homme politique, président de la commission défense et sécurité de l'Assemblée nationale, ancien directeur générale de la Caisse nationale de sécurité sociale, membre du Parti congolais du travail, ambassadeur pour la paix universelle zone Afrique centrale, écrivain et député d'Ollombo II. Il a été décoré dans l'ordre du mérite congolais au grade d'officier.

Félix Ibara Ndeli est décédé le 15 mai 2019. Il est auteur de trois œuvres littéraires (Météore, Brésil terre d'avenir, et Sécurité sociale et engagement espérance citoyenne), ainsi que de plusieurs réflexions politiques.

Rosalie Bindika

COMMUNIQUÉ DE LA COORDINATION NATIONALE DE GESTION DE LA PANDÉMIE DE CORONAVIRUS COVID-19

Il s'est tenu ce jour jeudi 28 mai 2020, de 11h30 à 14h25, par visioconférence et sous la très haute autorité de son Excellence, M. Denis Sassou N'Guesso, président de la République, chef de l'Etat, la 4e réunion de la Coordination nationale de gestion de la pandémie de coronavirus Covid-19.

Ont été invités à se joindre aux membres de la Coordination nationale les professeurs Fidèle Yala et Antoine Ange Abena, respectivement président et vice-président du Comité d'experts.

Un seul point était inscrit à son ordre du jour, à savoir :

- Examen du 4e rapport de la Task Force à la Coordination nationale de gestion de la pandémie de coronavirus Covid-19, portant sur le déroulement de la première phase du déconfinement progressif et par paliers engagé depuis le 18 mai 2020 ;

Présentation du 4^{ème} rapport de la Task Force

Invité par le président de la République à prendre la parole, M. Gilbert Ondongo, ministre d'Etat, ministre de l'Economie, de l'Industrie et du Portefeuille public, président de la Task Force, a rappelé que notre pays s'est, depuis dix jours, engagé dans la mise en œuvre du premier palier du déconfinement.

Le ministre d'Etat Ondongo a précisé que l'épidémie n'a pas arrêté sa progression dans le pays. Le virus continue, en effet, à circuler sur notre territoire. Ainsi, le 13 mai dernier, date de la troisième session de la Coordination nationale, le Congo comptait 341 cas de contamination ; à la date du 27 mai 2020, il y a 571 cas, soit une progression de plus de 55% en dix jours.

Ce constat a amené la Coordination nationale à souligner la nécessité de suivre, jour après jour, l'impact du déconfinement sur l'évolution de la maladie. Cette situation amène les pouvoirs publics à adapter la riposte à cette évolution de la maladie.

1. Le respect des mesures de protection individuelle et collective

Tout en rappelant l'importance du lavage régulier des mains et de l'observation de toutes les bonnes règles d'hygiène individuelle, il s'est agi d'évaluer l'application des obligations suivantes.

a/ Le port du masque

Aujourd'hui, à Brazzaville comme à Pointe-Noire, l'on observe que la quasi-totalité des citoyens se trouvant sur un espace public ouvert ou fermé, ou dans des moyens de transports collectifs ou privés, portent un masque.

Dans les communes et les chefs-lieux de district, le port du masque se généralise également. Cependant, un certain déficit est observé dans l'arrière-pays. La Coordination nationale invite donc les pouvoirs publics à accélérer la distribution gratuite des masques dans ces zones où les populations ne disposent pas des moyens de les acquérir.

D'autre part, la Coordination nationale, outre l'obligation de poursuivre les actions de contrôle, constate la nécessité de mener des opérations de communication afin d'enseigner aux populations la manière convenable de porter ledit masque.

Elle appelle les ministères en charge de l'Industrie et de la Santé à diffuser auprès des producteurs locaux et du grand public les normes à respecter pour la confection des masques.

b/ La distanciation sociale

Elle n'est, hélas, pas strictement respectée dans les moyens de transport en commun (autobus) et autres moyens de transport publics (taxis) et véhicules des particuliers.

Elle est encore plus difficile à respecter sur les trottoirs, aux arrêts de bus, dans les centres commerciaux, dans les marchés et dans certaines administrations publiques, et ce aux heures d'affluence.

Aussi, la Coordination nationale, tout en invitant au renforcement des contrôles du respect de la distanciation dans les autobus, les taxis et les véhicules des particuliers, rappelle la nécessité de procéder au contrôle de ladite distanciation sur les trottoirs, les emplacements d'arrêts de bus, les centres commerciaux, les marchés, les administrations et établissements publics accueillant les usagers des services publics.

2. La reprise de la circulation et des activités économiques

a/ La reprise de la circulation

La reprise intense de la circulation, avec le non-respect strict du port du masque et de la distanciation sociale, augmente le risque de propagation accélérée du coronavirus dans nos deux plus grandes villes, Brazzaville et Pointe-Noire où l'on trouve le plus de personnes contaminées (97% du total des contaminations dans le pays).

Il est à déplorer que la mise en application des mesures limitant le nombre de passagers dans les véhicules de transport en commun ait pour conséquence de généraliser le phénomène de morcèlement des trajets dit « demi-terrain ».

La Coordination nationale appelle à une concertation entre les pouvoirs publics concernés (président de la Task Force, ministères de l'Intérieur, de la Santé et des Transports), sous l'autorité du Premier ministre, chef du gouvernement, et les syndicats des transporteurs, afin d'arriver à un équilibre compatible entre la rentabilité, l'intérêt et la santé des usagers des transports en commun.

b/ La reprise des activités économiques

La reprise des activités économiques a été particulièrement intense, notamment dans les secteurs dits informel et formel.

Le ministère en charge du Travail a publié une circulaire le 18 mai 2020. Elle édicte les mesures de protection collective et individuelle à mettre en œuvre dans les entreprises et établissements régis par le Code du travail.

Aussi, et pour s'assurer du respect des règles ainsi édictées et éviter la propagation de la maladie, la Coordination nationale recommande l'intensification des contrôles sur les lieux de travail, afin de faire respecter le port obligatoire du masque et la distanciation sociale.

La Coordination recommande au Comité technique de riposte de renforcer la surveillance épidémiologique sur les lieux de travail ainsi qu'auprès des conducteurs et des contrôleurs des véhicules de transport en commun.

3. Le fonctionnement des administrations publiques

La Coordination nationale réitère sa recommandation aux responsables des administrations publiques de quelque niveau qu'ils soient, à savoir la nécessité de lutter contre toute promiscuité favorable à la circulation du coronavirus.

Avec le déconfinement partiel, les administrations publiques sont donc appelées de manière impérieuse à limiter les effectifs des fonctionnaires et des usagers des services publics dans les locaux de travail des administrations publiques.

Le ministère en charge de la Fonction publique est invité, par ces temps d'état d'urgence sanitaire à réorganiser le déploiement des fonctionnaires dans les locaux de travail et à réguler l'accueil des usagers des services publics.

D'autre part, il est fait obligation à toute personne accédant à ces locaux de porter le masque et de le garder tout le temps qu'elle y restera.

Invitée à son tour par le président de la République à prendre la parole, Mme Jacqueline Lydia Mikolo, ministre de la Santé, de la Population, de la Promotion de la femme et de l'Intégration de la femme au développement a, d'entrée de jeu, rappelé la situation de la pandémie au niveau mondial et au niveau africain ; elle a ensuite évoqué la situation épidémiologique de notre pays.

Au 27 mai 2020, le bilan épidémiologique au Congo fait apparaître 571 cas confirmés :

- 315 cas à Brazzaville ;
- 242 à Pointe-Noire ;
- 6 dans le Kouilou ;
- 5 dans le Pool ;
- 1 dans la Bouenza ;
- 1 dans la Cuvette ;
- 1 dans la Sangha.

On note que 391 patients sont sous traitement et que 161 personnes sont guéries. Le nombre de décès s'élève, hélas, à 19 personnes.

Poursuivant son propos, la ministre Mikolo a fait un point exhaustif sur les infrastructures rendues disponibles pour la lutte contre le coronavirus Covid-19 et sur les conditions de leur mise à niveau dans les prochaines semaines.

Ce point concernait en premier lieu les infrastructures de prise en charge des malades, à savoir le CHU de Brazzaville, l'hôpital municipal Albert-Leyono, l'hôpital de l'Amitié sino-congolaise de Mfilou, pour Brazzaville ; l'hôpital général A. Sicé, l'hôpital général de Loandjili, le CSI de Mouissou Madeleine pour Pointe-Noire ; enfin, l'hôpital général Edith-Lucie-Bongo-Ondimba d'Oyo.

La ministre Mikolo a fait le point des capacités d'accueil des sites pour les cas de Covid-19 asymptomatiques, le complexe hôtelier de la Concorde et quelques autres sites bientôt rendus disponibles à Kintélé, pour Brazzaville.

Enfin, la ministre de la Santé et de la Population a également présenté un point complet de la situation des commandes des produits, matériels et réactifs d'ores et déjà reçus et en attente, intrants nécessaires à la lutte contre l'épidémie de Covid-19 (dépistage et traitement de la maladie).

A cet égard, la Coordination nationale a pris bonne note de l'arrivée, au début de cette semaine, des premières commandes massives de tests de dépistage du Covid-19 et de différents équipements nécessaires à la riposte.

La Coordination recommande aux pouvoirs publics d'accélérer la mise à disposition des tests qui permettront une campagne de dépistage à grande échelle, seule susceptible de permettre de renforcer l'efficacité de la riposte.

La Coordination recommande également que tout soit mis en œuvre pour que les autres commandes attendues soient acheminées au pays dans les meilleurs délais.

C'est ainsi qu'après débat, la Coordination nationale a décidé :

1. De la prorogation de l'état d'urgence sanitaire

Compte tenu de ce qui précède, la Coordination nationale suggère respectueusement au président de la République et au gouvernement d'obtenir du Parlement l'autorisation de proroger, conformément à la Constitution de la République, l'état d'urgence sanitaire de vingt jours au-delà du 31 mai 2020.

2. Du maintien des autres mesures

Toutes les autres restrictions édictées par le gouvernement demeurent en vigueur. A titre de rappel, il s'agit :

- du couvre-feu sur toute l'étendue du territoire national, de 20h00 à 05h00 du matin ;
- de la fermeture de toutes les frontières sauf pour les navires, les vols cargos et autres transports des marchandises vers le Congo ou au départ du Congo ;
- de l'interdiction de rassemblement de plus de cinquante (50) personnes dans les lieux publics et privés ;
- de la fermeture des crèches, des établissements préscolaires, scolaires, des centres d'alphabétisation, des collèges, des lycées et des universités publics et privés, à l'exception des classes d'examen (CM2, 3^{ème} et Terminale) ;
- de la fermeture des campus universitaires et des internats ;
- de la fermeture des bars-dancing, boîtes de nuit et tous les autres établissements de distraction collective ;
- de la fermeture des hôtels à l'exception de ceux réquisitionnés par les ministères en charge du tourisme et de la santé ;
- de la fermeture des lieux de culte ;
- de l'interdiction des rencontres sportives et des spectacles ;
- de la limitation à cinquante (50) maximum, le nombre des personnes, participant à une veillée mortuaire ou à un enterrement, à condition de respecter strictement toutes les mesures de protection ;
- de la célébration, dans la plus stricte intimité, de tous les événements familiaux, dans le respect de toutes les mesures de protection individuelle ;
- des contrôles sanitaire et de la force publique à l'entrée et à la sortie de Brazzaville

et de Pointe-Noire ainsi que des villes frontalières.

3. De l'édition de mesures spécifiques.

- de la mise à disposition prioritaire et urgente des masques fabriqués à l'initiative de l'Etat, aux enseignants et élèves des classes d'examen dont la reprise des cours est fixée au mardi 2 juin 2020 ; à cet égard, la Coordination nationale lance un appel aux parents en mesure de le faire, de remettre un masque à leurs enfants scolarisés concernés par la mesure de reprise des cours.

- d'une mesure dérogatoire en faveur des entreprises chargées par les pouvoirs publics de la résolution du problème des infrastructures en zone urbaine, leur permettant d'assurer les réhabilitations rendues strictement nécessaires au-delà des heures de couvre-feu ;

4. Du reconfinement de la localité de Tchimidzi (district de Tchiamba Nzassi)

Lors de la présentation du plan de déconfinement progressif et par paliers le 16 mai dernier, M. Clément Mouamba, Premier ministre, chef du gouvernement, avait annoncé qu'en cas de flambée épidémique nationale ou localisée, les pouvoirs publics pourraient être amenés à procéder à un reconfinement national ou localisé.

Il apparaît que les données épidémiologiques en possession de la Coordination nationale indiquent l'existence d'un foyer d'infection spécifique localisé dans la localité de Tchimidzi, dans le district de Tchiamba Nzassi, lui-même situé dans le département de Pointe-Noire.

Aussi, la Coordination nationale demande aux autorités compétentes de procéder au confinement total de la localité susmentionnée, selon des modalités à déterminer, et ce dans les délais les plus brefs.

Fait à Brazzaville, le 28 mai 2020

Pour la Coordination nationale de gestion de la pandémie de coronavirus Covid-19

**Le ministre de la Communication et des Médias,
Porte-Parole du gouvernement**

COMPTE RENDU DU CONSEIL DES MINISTRES DU JEUDI 28 MAI 2020

Le Conseil des ministres s'est réuni ce jeudi 28 mai 2020 par visioconférence, sous la très haute autorité de son Excellence, M. Denis Sassou N'Guesso, président de la République, chef de l'Etat.

Une seule affaire était inscrite à l'ordre du jour, à savoir :

Un projet de loi autorisant la prorogation de l'état d'urgence sanitaire en République du Congo

Ministère de la Justice et des Droits humains, et de la Promotion des Peuples autochtones

Projet de loi autorisant la prorogation de l'état d'urgence sanitaire en République du Congo

Invité par le président de la République à prendre la parole, M. Aimé Ange Wilfrid Bininga, ministre de la Justice et des Droits humains, et de la Promotion des Peuples autochtones, a rappelé que la pandémie de coronavirus Covid-19 qui sévit dans notre pays a entraîné la déclaration de l'état d'urgence sanitaire par décret n°2020-93 du 20 mars 2020 du président de la République, et ce sur toute l'étendue du territoire national pour une durée de vingt (20) jours à compter du 31 mars 2020.

Face à l'évolution de cette pandémie, l'état d'urgence sanitaire, initialement décrété, a été prorogé deux fois par les décrets n°2020-118 du 20 avril 2020 et 2020-128 du 9 mai 2020, à chaque fois pour une nouvelle période de vingt jours, après autorisation du Parlement, et ce conformément aux lois n°15-2020 du 20 avril 2020 et n°22-2020 du 9 mai 2020, autorisant la prorogation de l'état d'urgence sanitaire en République du Congo.

En vue de permettre au gouvernement de poursuivre l'exécution des mesures prises pour faire face à cette pandémie, il est indispensable de proroger de nouveau l'état d'urgence actuellement en vigueur.

Ainsi, aux termes de l'article 157 alinéa 3 de la Constitution, « le Parlement se réunit de plein droit, s'il n'est pas en session pour, le cas échéant, autoriser la prorogation de l'état d'urgence ou de l'état de siège au-delà de vingt (20) jours. »

C'est dans ce cadre que la discussion s'est engagée sur le projet de loi soumis à l'examen des membres du Conseil des ministres.

Après examen et discussion, et sur rapport du Comité d'experts près la Coordination nationale de gestion de la pandémie de coronavirus Covid-19, le Conseil des ministres a approuvé le projet de loi autorisant la prorogation de l'état d'urgence sanitaire en République du Congo. Il sera transmis au Parlement pour adoption.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, le président de la République a alors levé la séance.

Commencée à 14h30, la réunion du Conseil des ministres a pris fin à 15h00.

Fait à Brazzaville, le 28 Mai 2020

**Thierry Lézin Mougalla/-
Ministre de la Communication et des Médias
Porte-parole du gouvernement, Thierry Lézin Mougalla**

INMEMORIAM



Le temps passe, mais les souvenirs restent.
 Le 29 mai 2019-29 mai 2020, il y a de cela un an que disparaissait Mme Micheline Potignon Ngondo, présidente fondatrice de l'Association Ngondo pour la lutte contre la pauvreté (ANLCP).
 En ce jour de triste anniversaire, le bureau exécutif de l'ANLCP demande à l'ensemble des membres adhérents, sympathisants et tous ceux qui l'ont connue d'avoir une pensée pieuse pour elle. Que son souvenir puisse rayonner en tous.
 L'idéal d'humanité et les valeurs de femmes de cœur, d'action, d'amour et de partage qui la caractérisait, resteront gravés dans les esprits des militants et sympathisants de l'ANLCP.
 Que la mémoire de notre chère présidente repose en paix dans la miséricorde de Dieu.
 Le bureau exécutif de l'ANLCP.

Adieu
 Maman Joséphine Likoka



La famille Manzala Manebi,
 ses filles Ikoka Manebi Carine et
 Madame PONGAULT (Meddha) née Elonga-Vandelf,
 ont la très grande tristesse de vous faire part de son décès.
 Elle a été enlevée à leur inébranlable affection
 le 25 mai 2020 à Kinshasa.

Le programme de ses funérailles
 fera l'objet d'un prochain communiqué.

« Repose en paix Likokette »



Un fournisseur unique pour votre bureau

Agence Pointe-Noire
 98, Bld Charles de Gaulle - B.P. 828
 Pointe-Noire - République du Congo
 Tél. : 05 537 14 46 / 05 537 14 47 / 22 294 08 04
 contact@burotec.biz / sales@burotec.biz

Agence Brazzaville
 Rond point de la gare, immeuble Airtel, Centre-Ville
 Brazzaville - République du Congo
 Tél. : 05 537 14 71 / 05 537 14 75
 contactbzbv@burotec.biz / salesbzbv@burotec.biz

www.burotec.biz



SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET N°005 / DURQuaP / 2020
REPUBLICQUE DU CONGO

PROJET DE DEVELOPPEMENT URBAIN ET DE RESTRUCTURATION DES QUARTIERS PRECAIRES (DURQuaP)

EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT CHARGE DE L'ACTUALISATION DES DEUX (02) NOTICES D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL (NIES) RELATIVES AUX TRAVAUX DE VOIRIES PHASE I POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES VOIRIES PAR PAVAGE ET ASSAINISSEMENT ET DRAINAGE DES EAUX PLUVIALES DE LA PHASE II A BRAZZAVILLE ET A POINTE-NOIRE.

N° de Prêt : BIRD 8588-CG

N° de référence : CG-DURQuaP-108-SC-QC

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD), et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce prêt pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant « Actualisation des deux (02) Notices d'Impact Environnemental et Social (NIES) relatives aux travaux de voiries phase 1 pour les travaux de construction des voiries par pavage et assainissement et drainage des eaux pluviales de la phase 2 à Brazzaville et à Pointe-Noire ».

2. Les services de consultant (« Services ») consistent à : (i) - faire la revue de la documentation, particulièrement celle des rapports des NIES relatives à la construction des voiries de la première phase de Brazzaville et de Pointe Noire, (ii) - relever et mettre à jour les différents points identifiés dans les deux (02) NIES de la phase 1 pour lesquels, les données ou les informations sont dépassées ou nécessitent une actualisation, (iii) réaliser une visite des sites de projet et particulièrement des 20km des

voiries retenues y compris des exutoires pour l'aménagement en phase 2, (IV) identifier, analyser les impacts tant positifs que négatifs possibles sur l'environnement et la population que pourraient engendrer les travaux l'aménagement par pavage de 20 km des voiries structurantes, ainsi que l'assainissement et le drainage des eaux pluviales dans sa deuxième phase, (V) proposer des mesures de bonification des impacts positifs et de suppression, d'atténuation ou de compensation des impacts négatifs y relatifs et (VI) élaborer deux Plans de Gestion Environnementale et sociale (PGES), prenant en compte les exutoires retenus et comprenant des mesures de mitigation et un budget afférent.

3. La Cellule d'Exécution des Projets en Partenariat Multilatéral / Projet de Développement Urbain et de Restructuration des Quartiers Précaires (DURQuaP) invite les firmes de consultants qualifiés (« Consultants ») admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants doivent fournir des renseigne-

ments sur leur expérience et leurs qualifications pour exécuter les services pressentis. Les firmes ne doivent pas inclure dans la manifestation d'intérêt des curriculums vitae.

4. Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions du paragraphe 1.9 des « Directives : Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'AID » édition de janvier 2011, révisé en juillet 2014, (« Directives de Consultants »), relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

5. Les Consultants peuvent s'associer avec d'autres firmes pour renforcer leurs compétences respectives en la forme d'un groupement solidaire ou d'un accord de sous-traitant.

6. Un Consultant sera choisi selon la méthode « Qualification de Consultants » (QC) » telle que décrite dans les Directives de Consultants.

7. Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes : du lundi au vendredi de 09 h à 14 h.

8. Les manifestations d'intérêt écrites doivent être déposées à l'adresse ci-dessous en personne, par courrier, par facsimile ou par courrier électronique au plus tard le 12 juin 2020 à 10 h 00 (heures locales)

Secrétariat DURQuaP

A l'attention du Coordonnateur

Cellule d'Exécution des Projets en Partenariat Multilatéral, 5ème étage Immeuble Cheick TAMBADOU (à côté de l'Hôtel King Maya) ; Croisement Route de la Base militaire avec le Boulevard Denis SASSOU N'GUESSO; BP: 14 729 - Brazzaville - République du Congo.

Tél : 22 613 90 36 / (+ 242) 05 776 90 57 / 06 667 22 29

Email : cepdurquapdgg@gmail.com

**Le Coordonnateur du Projet,
BATOUNGUIDIO.-**

COMMUNIQUÉ

Le Président du Conseil d'Administration de WILLIS TOWERS WATSON CONGO, société anonyme au capital de Francs CFA 26.000.000, dont le siège social est à Pointe-Noire (République du Congo), au n° 118 de l'avenue Fayette TCHITEMBO; Plateaux centre-ville, immatriculée au REGISTRE DE Commerce et du Crédit Mobilier sous le numéro

CG/PNR/09 B 1103, Boîte Postale: 1901, vous informe de la tenue de la réunion du Conseil

d'Administration à laquelle vous êtes conviée le 16 juin 2020, au siège social de WILLIS TOWERS WATSON AFRIQUE DE L'OUEST & CENTRALE, sis avenue Noguès Plateau, 01 BP 5675 Abidjan 01, Côte d'Ivoire; à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1) Examen du rapport d'activité de la Direction Générale,
 - 2) Examen du rapport du Commissaire aux Comptes établi conformément à l'article 715 de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique,
 - 3) Examen et arrêté des états financiers de synthèse de l'exercice clos le 31 décembre 2019,
 - 4) Proposition d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2019,
 - 5) Examen des conventions réglementées,
 - 6) État des mandats,
 - 7) Examen des opérations à soumettre, le cas échéant, à l'autorisation préalable du Conseil en application de l'article 18.2 des statuts;
 - 8) Préparation et convocation de l'assemblée générale ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice écoulé; rédaction du rapport du conseil d'administration, approbation de l'ordre du jour et des projets de résolutions de cette assemblée;
 - 9) Questions diverses,
- pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales

NÉCROLOGIE

Wilfrid Babackas, les familles Ebouka-Babackas et Gnalabeka éprouvent l'immense douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissance le décès de leur cher regretté fils, frère et petit-fils, David Mathieu Frédérick Ekia Babackas, survenu le jeudi 21 mai 2020 à Libreville au Gabon.

Le programme des obsèques fera l'objet d'un prochain communiqué.



M. Bombete Gaston et son épouse Bombete Rosalie née Otonga ont la profonde douleur d'annoncer aux parents de Brazzaville, Pointe-Noire, Mossaka, Boyoko Biri, Bilingi, Bohoulou, Boka et Boundji la gune, ainsi qu'aux amis et connaissances, le décès de leur fils, Bombete Gabriel « Gaby » survenu à Paris le 25 mai 2020.

La veillée mortuaire se tient à Poto-Poto au numéro 83 de la rue Loango.



Tsolemon Dit Goumba, agent des Dépêches de Brazzaville, Noël Afambounou (Dior Man), les familles Afambounou et Itoua ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances du décès de leur fils, oncle, neveu, Bienvenu Diornel Oko Afambounou, survenu le lundi 18 mai 2020 des suites d'un accident de circulation.

La veillée mortuaire se tient au n° 12 de la rue Otsouamva à Nkombo (réf. : SNE-IST).



INTERVIEW

Béline Ayessa : « La gestion de cette pandémie par le chef de l'État se fait avec une parfaite maîtrise »

Deux mois après l'annonce d'un certain nombre de mesures pour faire face à la pandémie de la Covid-19 par le chef de l'État, Denis Sassou N'Guesso, la directrice générale du Mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza, Béline Ayessa, a partagé son point de vue sur ce sujet, tout en louant la gestion de cette pandémie avec la parfaite maîtrise par le président de la République. Elle a félicité également la diplomatie congolaise suite à l'initiative de médiation entreprise par le chef de l'État face aux tensions entre la RDC et la Zambie.

Les Dépêches de Brazzaville (L.D.B.) : Le 28 mars dernier, le président Denis Sassou N'Guesso a annoncé un certain nombre de mesures pour faire face à la pandémie de la Covid-19. Selon vous, qu'est-ce qu'il en est à ce jour ?

Béline Ayessa (B.A.) : Face à la pandémie de Covid-19, je dois dire que les décisions annoncées par le chef de l'État étaient et sont encore à la mesure de la situation que nous traversons. Elles étaient d'ailleurs au cœur du quatrième rapport de la Task Force de la Coordination nationale de gestion de la Covid-19. Ici comme ailleurs, cela correspond à la prise en compte des dégâts sanitaires que cause cette pandémie, des conséquences qu'elle a sur la vie économique et sociale, des dangers que nous encourons, en ne respectant pas les dispositions nécessaires pour ralentir et, ensuite, pour stopper ce fléau. Vous comprenez donc que le chemin peut être long avant d'arriver à cette fin. Cela ne justifie nullement qu'on relâche notre attention. Pour ce qu'il m'a été donné d'observer, je dirais que ces mesures gardent pleinement leur pertinence et qu'il y a encore des efforts à faire. Je saisis l'opportunité que vous m'offrez pour en appeler au sens de la responsabilité et de la préservation de la vie.

L.D.B. : Vous-même, vous vous êtes exprimés souvent durant

cette crise. Pensez-vous qu'il y a eu une prise de conscience ?

B.A. : De façon générale, oui. Après le discours que le président Denis Sassou N'Guesso a adressé à la nation, le 30 avril, faisant l'état de la riposte du gouvernement face à la pandémie de la Covid-19, il me semble que son appel a bien mis en lumière les axes d'action dans lesquels nous devons tous nous engager. Il est vrai que son constat du 30 avril montrait encore des traits d'irresponsabilité de certains de nos compatriotes. Et pourtant, la réalité de cette pandémie est indéniable. C'est peut-être à ce niveau que chacun doit, parce qu'il peut, s'associer dans cette lutte contre cette pandémie.

L.D.B. : S'il vous était donné de faire des suggestions pour une meilleure gestion de la pandémie. Que proposerez-vous ?

B.A. : Vous m'en créditez trop en me demandant de faire des suggestions. Sur instruction ou sur décision du chef de l'État, des structures de gestion ont bien été mises en place. Il leur appartient d'accompagner le gouvernement dans cette bataille contre la Covid-19. Les missions assignées à ces structures démontrent à quel point la situation est préoccupante. Et dans la position qui est la nôtre, au Congo, nous devons nous ranger derrière le gouver-



La directrice générale du Mémorial Pierre Savorgnan de Brazza, Béline Ayessa /DRS

nement en suivant les mesures édictées. Je me mets à la place du citoyen lambda qui reçoit des dispositions de son gouvernement pour riposter contre un fléau. Et de l'avis de toutes les personnes les plus avisées, les mesures prises par le gouvernement sont, en l'état actuel des choses, celles qui sont les plus efficaces. Commençons d'abord par les respecter et les appliquer. Pour ma part, j'observe avec soulagement que la gestion de cette pandémie par le chef de l'État se fait avec une parfaite maîtrise.

L.D.B. : On vous a vue, il y a peu, avoir un élan de solidarité à l'égard du centre psychiatrique du CHU. Peut-on en conclure que vous jouez votre partition ?

B.A. : Vous me permettez de ne pas faire de commentaire à ce sujet.

L.D.B. : Il n'y a pas que la Covid-19 dans l'actualité, même si la grande majorité des in-

formations, ces temps-ci, est consacrée à cette pandémie. Pensez-vous qu'au Congo d'autres questions font aussi l'objet d'un certain intérêt ?

B.A. : La vie d'une nation, dans sa quotidienneté, a toujours un intérêt. Les sujets d'actualité ne rompent pas cette quotidienneté. Ils en montrent l'intensité ou l'urgence. Malgré la pandémie, l'on doit continuer à vivre, tout en ayant les yeux ouverts sur l'état du monde, l'état de notre pays. Je reconnais que l'actualité reste dominée par l'évolution de la Covid-19. Cela est tout à fait normal. Mais j'observe aussi que l'action gouvernementale se poursuit sur d'autres plans qui méritent attention, à l'extérieur comme à l'intérieur du pays. Au niveau régional, elle ne s'est jamais ralentie. Je pense en particulier à l'initiative de médiation entreprise récemment par le chef de l'État face aux tensions entre la RDC et la Zambie. Je peux également citer la permanence de la situation en Libye.

L.D.B. : Pensez-vous qu'il y aura un avant et après coronavirus ? En d'autres termes, le monde sera-t-il encore le même après cette pandémie ?

B.A. : Cela dépend surtout de ce que nous aurons appris de cette bourrasque sanitaire qu'est la Covid-19. Que ce soit du point de vue de notre réflexe de salubrité individuelle et environnementale, ou du point de vue de notre vivre-ensemble, cette pandémie nous a ramenés à une reconsidération de l'homme dans sa prétendue domination sur la nature. En somme, et en toute responsabilité, nous ne pourrions faire comme si rien ne

s'était passé. Comme il m'est arrivé de le dire dans vos colonnes, cette crise n'est pas que sanitaire. Elle a un impact réel sur des mécanismes de survie que nous nous sommes construits depuis des décennies. Elle interroge surtout notre sens de responsabilité dans la préservation de la vie, où qu'elle soit.

L.D.B. : Le déconfinement a été décrété, voici quelques jours. A votre niveau, au sein du Mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza, comment vous êtes-vous organisés pour la réouverture de votre site ?

B.A. : Je voudrais, si vous permettez, indiquer une rectification. Le mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza n'a jamais été fermé. Nous avons eu une série d'activités en interne, avec un service minimum pour continuer à entretenir ce cadre, à préparer des dossiers de travail. Avec le déconfinement, nous reprendrons progressivement nos activités publiques lorsque le moment sera venu. Vous conviendrez avec moi qu'à ce stade, il sied encore de respecter les mesures en vigueur pour juguler le coronavirus.

L.D.B. : Et pour conclure ?

B.A. : Comment conclure sur un sujet qui mobilise encore autant d'énergie et de moyen ? Nous restons tous engagés dans cette bataille contre le coronavirus. Le processus de déconfinement déclenché sur décision du gouvernement ne nous inculque pas de croire que la pandémie est éradiquée. Elle est là, mais nous savons ce qu'il convient de faire pour nous en sortir. A chacun de prendre sa responsabilité.

Bruno Okokana

RÉFLEXION

La nouvelle « guerre froide »

La semaine qui vient de s'achever a confirmé, hélas, ce que nous écrivions ici même lundi dernier à propos de la « folie des grandeurs » qui gagne aujourd'hui les puissants du monde. Tout au long de ces sept journées, en effet, les actions, les déclarations, les gesticulations des « Grands » ont montré que la communauté internationale loin, bien loin de resserrer ses rangs pour combattre efficacement la pandémie du Covid-19 profite, si l'on peut dire, de cette crise pour affirmer ses divisions. Avec au centre du jeu les grands et très riches États de l'hémisphère nord qui défient leurs adversaires alors même qu'ils siègent de façon permanente autour de la table du Conseil de sécurité des Nations unies.

Deux séries d'événements se sont produits ces derniers jours que les institutions internationales chargées de préserver la paix se sont bien gardées de dénoncer, sans doute par peur de représailles dont la rupture entre les États-Unis et l'Organisation mondiale de la santé à propos du coronavirus donne une idée précise. La première a été l'aggravation brutale des conflits en Asie avec la reprise des troubles à Hong-Kong, la menace de plus en plus claire que fait peser la Chine sur Taïwan et,

surtout, la montée des tensions frontalières entre l'Inde et la Chine au Ladakh, dans l'Himalaya. La deuxième série a été la relance de la course aux armements qui conduit les États-Unis à se retirer progressivement des accords militaires conclus pour mettre fin à la « guerre froide », qui amène de son côté la Russie à renforcer ses capacités militaires, qui conduit des pays comme l'Iran et la Corée à se doter à leur tour d'armes de destruction massive, qui oblige les communautés régionales comme l'Union européenne à envisager elles-mêmes la mise en place d'un système de défense commun et autonome.

Tout indique aujourd'hui qu'une nouvelle « guerre froide » s'instaure en réalité à l'échelle planétaire dont les « Grands » de ce temps sont les vrais responsables quoi qu'ils prétendent. Un conflit potentiel d'autant plus dangereux qu'il s'accompagne d'une reprise de la prolifération nucléaire dont le danger sera infiniment plus grand que la précédente en raison du nombre de pays qui cherchent à se doter de ce type d'armes, du risque de voir l'espace proche de la Terre devenir à bref délai un champ de bataille, de l'ampleur des recherches et des découvertes que laisse prévoir le développement non contrôlé de l'intelligence artificielle,

bref de l'absence totale de conscience qui marque dès à présent cette nouvelle course aux armements.

Ce qui nous frappe le plus, nous observateurs de la scène internationale, dans le contexte pour le moins inquiétant qui se met en place est le fait qu'aucune voix ne s'élève, pour l'instant du moins, afin de dénoncer cette dérive générale et tenter de la stopper avant qu'elle ne débouche sur un nouveau drame planétaire dont les deux guerres mondiales du siècle précédent ont montré le coût démesuré. Cela alors même que, d'une part, la dégradation de l'environnement naturel fait peser une menace mortelle sur l'humanité tout entière et que, d'autre part, la communauté humaine dispose aujourd'hui de tous les moyens techniques, économiques, financiers pour asseoir la paix mondiale sur des bases plus solides, plus durables.

Qui, aujourd'hui, est capable de faire entendre la voix de la raison aux Donald Trump, aux Vladimir Poutine, aux Xi Jinping et autres puissants de ce monde qui, manifestement, ne mesurent pas la gravité des actes qu'ils commettent au nom de leur intérêt national ?

Jean-Paul Pigasse